

Les personnels de laboratoire Enquête auprès des personnels de laboratoire des EPLE

Ce dossier présente les résultats d'une enquête effectuée au printemps 2002, auprès d'un échantillon représentatif de 491 agents appartenant aux quatre corps des personnels de laboratoire affectés dans les établissements du second degré public, afin de mieux connaître leurs conditions de travail et d'exercice, la perception de leurs missions et l'évolution des métiers, leurs motivations et leurs aspirations.

Les personnels de laboratoire se caractérisent, à la fois, par l'appartenance à une communauté certaine et, aussi, par un exercice professionnel très différent selon leur corps d'affectation. Quel que soit leur grade, les agents se sentent plus proches des enseignants que des personnels chargés des aspects de soutien logistique et de sécurité. Ils sont tous très soucieux de la sécurité et de la santé au travail.

Des différences objectives existent. Ainsi, les techniciens et les aides techniques sont plutôt spécialisés alors que les aides et les agents sont plus polyvalents. De même, la majorité des techniciens et des aides techniques exercent des fonctions de responsabilité. Même s'ils sont tous d'accord pour évoquer un déficit de reconnaissance, ils évoquent avec plaisir leur autonomie et l'ambiance de travail. De plus l'intérêt pour le métier croît avec la technicité.

ministère
jeunesse
éducation
recherche



direction
de l'évaluation
et de la prospective
[dep]



www.education.fr

ISSN 1141-4642
ISBN 2-11-093450-6
N° 005 3 2 142
PRIX 15 euros

142 les dossiers

Les personnels de laboratoire – Enquête auprès des personnels de laboratoire des EPLE

ENSEIGNANTS ET
PERSONNELS DE L'ÉDUCATION

Les personnels de laboratoire Enquête auprès des personnels de laboratoire des EPLE

ministère
jeunesse
éducation
recherche



142
avril 2003

Les dossiers

Les personnels de laboratoire

*Enquête auprès des personnels
de laboratoire des EPLE*

Jean-Yves CORMIER

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche
Direction de l'évaluation et de la prospective

SOMMAIRE

	pages
I - Le déroulement de l'étude	7
1 - Présentation de l'étude	8
2 - Le déroulement de l'enquête	8
3 - L'échantillon	8
4 - Les principaux motifs de non-interrogation à l'enquête sur le fichier principal	9
5 - La situation des personnels enquêtés	9
II - La synthèse	13
III - Les résultats généraux	19
1 - Les conditions d'exercice du métier en 2001-2002	20
2 - Les missions des personnels de laboratoire	23
3 - L'accès au métier	28
4 - Motivations et évolution du métier	33
5 - L'hygiène et la sécurité	47
6 - La formation	53
IV - La typologie	57
1 - Une proximité revendiquée avec l'enseignant	60
2 - Le poids du hasard et du risque de chômage	61
3 - L'attractivité fréquente pour un autre métier	62
4 - Une propension certaine ... à bouger	63
5 - Une attente de plus de spécialisation	64
6 - Des perceptions contrastées	65
7 - Une détermination certaine	66
IV - Annexes	71
1 – Questionnaire	72
2 - Liste des variables et modalités par variable	84
3 - Index des tableaux	96

I - LE DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

1 - Présentation de l'étude

La Direction des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement (DPATE) et la Direction de la Programmation et du Développement (DPD) du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche ont souhaité interroger un échantillon représentatif de personnels appartenant aux quatre corps des personnels de laboratoire affectés dans les établissements du second degré public, afin de mieux connaître les conditions de travail et d'exercice, la perception des missions et l'évolution des métiers, les motivations et les aspirations des personnels.

2 - Le déroulement de l'enquête

Chaque chef d'établissement a reçu une lettre l'informant de l'enquête avec un courrier personnalisé pour chaque personne à enquêter dans son établissement, suivant la répartition donnée par la DPD.

L'enquête s'est déroulée du 3 mai au 3 juillet 2002 (dont 99 % en juin) à partir d'un questionnaire de 60 questions, d'une durée d'environ 30 mn. L'enquête a été réalisée par 56 enquêteurs ou enquêtrices dans 244 établissements différents sur 14 académies.

3 - L'échantillon

La passation s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les contacts ont été établis directement avec les personnes concernées. La prise de rendez-vous a été relativement aisée dans la mesure où les personnels de laboratoire ont leur propre ligne téléphonique et sont sur site pendant des plages horaires suffisamment étendues.

491 personnes ont été effectivement interrogées sur un objectif de 500 à partir d'un fichier, de 524 noms, fourni par la DPD. Ce fichier constituait un **échantillon représentatif au niveau national**, pour les critères de répartition par âge, par sexe et type d'établissement d'affectation des agents des quatre corps des personnels de laboratoire.

Pour les personnes non disponibles ou/et ayant quitté l'établissement, nous avons opéré une substitution avec un technicien de même statut.

Académies	Nombre d'établissements	Fichier	Réalisé
Paris	17	56	51
Aix-Marseille	10	23	22
Bordeaux	21	43	37
Grenoble	17	25	25
Lille	29	60	58
Lyon	17	23	21
Montpellier	8	22	21
Nancy-Metz	9	23	23
Rennes	8	18	17
Toulouse	28	52	49
Nantes	16	32	30
Orléans-Tours	12	34	34
Créteil	22	34	33
Versailles	30	79	70
TOTAL	244	524	491

4 - Les principaux motifs de non-interrogation à l'enquête sur le fichier principal

λ	Congés de maladie	5
λ	Congés maternité	2
λ	Absent jusque fin de l'année (motif non connu)	3
λ	Départ en retraite (refus de répondre)	1
λ	Injoignables	6
λ	Accident du travail	1
λ	Stage/examen	4
λ	Mauvaise fonction relevée	11
TOTAL		33

5 - La situation des personnels de laboratoire enquêtés

Le corps d'appartenance

	Enquête		Fichier fourni par la DPD	Population totale
	En nombre d'individus	En %		
λ Technicien de laboratoire	51	10%	10%	5%
λ Aide technique de laboratoire	198	41%	40%	18%
λ Aide de laboratoire	202	41%	40%	69%
λ Agent technique de laboratoire	40	8%	10%	8%
	491	100%	100%	100%

Les personnels enquêtés se répartissent, majoritairement et à poids égal, entre les aides techniques de laboratoire et les aides de laboratoire soit 41% dans chacun des corps.

L'ancienneté

En moyenne, les personnels enquêtés sont nommés depuis 10,5 ans et exercent dans leur établissement actuel depuis 9 ans.

Le grade

	En nombre d'individus	En %
λ 1 ^{er} grade (début)	363	74%
λ 2 ^{ème} grade	122	25%
λ 3 ^{ème} grade	6	1%
	491	100%

Les premiers grades représentent 74% des personnels interrogés. Seuls, les agents techniques de laboratoire se distinguent de cette moyenne avec 68% des répondants en 2^e grade.

Le 3^{ème} grade ne concerne que le corps des techniciens de laboratoire.

L'affectation

	En nombre d'individus	En %
λ Collège (ou SEGPA)	70	14%
λ Lycée général et technologique, y compris STS et CPGE	395	80%
λ Lycée professionnel	8	2%
λ Non réponse	18	4%
	491	100%

Plus des trois quarts des sondés exercent en lycée (80%).

Les niveaux d'exercice

Remarque : une même personne peut exercer dans plusieurs niveaux d'enseignement en même temps (par exemple en LEGT : en second cycle général et en section d'enseignement professionnel).

Niveaux d'exercice	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Tous corps
λ Collège	4%	5%	27%	53%	18%
λ Lycée général et technologique	96%	96%	82%	50%	86%
λ Lycée professionnel	4%	7%	12%	13%	9%
λ STS	10%	9%	6%	5%	8%
λ CPGE	57%	24%	4%	3%	17%

Plus des trois quarts des personnels de laboratoire exercent dans des classes du second cycle général et technologique (87%). Seuls, les agents techniques exercent autant en premier cycle de collège (53% d'entre eux) qu'en second de lycée général et technologique (50% des cas).

Les charges d'élèves

Chaque personnel de laboratoire a un nombre moyen d'environ 466 élèves auprès de qui il exerce ses activités.

Au-delà de cette moyenne, les réalités sont multiples : près de la moitié du personnel interrogé (43%) est en fait en contact professionnel avec un nombre d'élèves supérieur à 750, alors que le quart est en contact avec moins de 300 élèves.

	En nombre d'individus	En %	
λ Moins de 150 élèves	47	10%	23%
λ De 151 à 300 élèves	60	13%	
λ De 301 à 500 élèves	65	14%	43%
λ De 501 à 750 élèves	94	20%	
λ De 751 à 1 000 élèves	117	26%	
λ Plus de 1 000 élèves	77	17%	
	460	100%	

31 personnes sur les 491 personnes interrogées n'ont pas répondu.

Le temps de travail

85% des personnes interrogées travaillent à temps plein, correspondant parfaitement aux 84% dans la réalité.

L'âge et le sexe

L'âge moyen est de 41,2 ans tant dans l'enquête qu'au sein de la population totale.

Le personnel féminin est très présent, deux tiers des personnels enquêtés sont des femmes (66%). Cette réalité cache des diversités importantes pour deux corps : les techniciens de laboratoire sont en effet des hommes à 65% tandis que 93% des agents techniques de laboratoire sont des femmes.

	Enquête	Population totale
λ Hommes	34%	31%
λ Femmes	66%	69%

II - LA SYNTHÈSE

L'étude réalisée au printemps 2002 auprès de 491 personnes des quatre corps de personnels de laboratoire affectés dans les établissements publics du second degré permet de dresser un premier portrait plutôt positif de leur vie professionnelle.

Le fait majeur

Les personnels de laboratoire se caractérisent par, à la fois, l'appartenance à une communauté certaine et, aussi, par un exercice professionnel très différent selon leur corps d'affectation.

Quel que soit leur grade, les agents **se sentent plus proches des enseignants** que des personnels chargés des aspects de soutien logistique et de sécurité. Ils sont tous **très soucieux** de la **sécurité** et de la **santé** au travail.

Des différences objectives existent. Ainsi, les techniciens et les aides techniques sont plutôt **spécialisés** alors que les aides et les agents sont plus **polyvalents**. De même, la majorité des techniciens et des aides techniques exercent des fonctions de **responsabilité** ce qui est plus rarement le cas des aides et des agents techniques. De plus, l'expression de leur intérêt pour le métier **croît avec la technicité**.

Un équilibre dans les diplômes d'entrée

Les niveaux de diplômes des personnels de laboratoire, tous corps confondus, se répartissent par tiers entre le niveau supérieur, le niveau bac et le niveau CAP-BEP.

Deux principaux "modes d'entrée" sont repérables : d'une part, les diplômés de niveau bac ou supérieur qui sont plus que les autres devenus techniciens de laboratoire ou aides techniques de laboratoire et qui ont eu accès à leur corps actuel par concours externe ; d'autre part, les diplômés de niveau CAP-BEP, davantage devenus aides de laboratoire ou agents techniques et qui ont eu plus que les autres accès à leur corps actuel par liste d'aptitude ou par détachement.

Un accès au métier diversifié

88% des personnels interrogés sont entrés dans leur corps actuel par concours, avec une légère priorité pour le concours externe par rapport au concours interne. Seuls les agents techniques font exception puisqu'ils ne sont que 35% à avoir passé un concours. Le contenu des épreuves est controversé par la moitié des personnes interrogées, car perçu comme peu adapté à la réalité des métiers et à l'évolution des programmes.

Les accédants par concours externe se caractérisent par une grande fidélité à leur académie d'origine et une diversité professionnelle due à une expérience antérieure acquise dans le secteur privé (à 44%) ou au sein même du ministère de l'Éducation nationale (42% des cas).

Les personnels issus du concours interne, de l'examen professionnel ou de la liste d'aptitude exerçaient déjà au ministère de l'Éducation nationale avant nomination dans leur poste actuel ; et ce en moyenne depuis 15 ans.

Des degrés de vocation variables

Les principales motivations pour devenir personnel de laboratoire, quel que soit le corps d'appartenance, sont l'intérêt déclaré pour le métier, la sécurité de l'emploi, l'autonomie dans le travail et l'exercice d'une fonction éducative. Il est intéressant de noter sur les trois choix possibles et dans l'ordre des priorités que plus d'une personne sur deux déclare avoir choisi ce métier par hasard (57%) ou pour éviter le chômage (54%). Seule, une minorité d'agents techniques (13%) estime que leur métier est un débouché naturel de leurs études, alors que les techniciens de laboratoire sont 62% à le penser.

Les motivations déclarées sont différentes selon les corps, tant par les perspectives offertes que par les pratiques de rémunération. Par contre, le positionnement des personnels de laboratoire en catégories B et C n'est pas un frein majeur au choix du métier (dans 77% des cas).

Des missions multiples et une bonne proximité avec les enseignants

Les personnels de laboratoire se sentent proches de l'action pédagogique des enseignants, dans 83 % des cas. Les missions exercées en collaboration exclusive avec les enseignants expliquent cette perception : préparation matérielle des produits, des expériences et des travaux pratiques (pour 97% des interrogés) ou réalisation des documents de cours et de travaux pratiques (pour 64% des techniciens et 80% des aides techniques de laboratoire). L'intervention directe pendant les travaux pratiques reste limitée (seulement 44% des aides techniques de laboratoire).

A l'exception des techniciens de laboratoire, les interrogés se sentent moins proches des autres personnels ATOSS (seulement 55% des réponses).

Ils s'impliquent au sein du centre académique de formation en tant que stagiaire (une personne sur deux) et à hauteur de 8% comme formateur.

Ils sont bien présents dans les organes d'hygiène et de sécurité, eu égard à leur faible poids relatif par rapport à l'ensemble des personnels affectés au second degré.

Les fonctions d'encadrement (pour 90% des techniciens de laboratoire et 75% des aides techniques de laboratoire) et de formation des autres personnels (pour 88% des techniciens de laboratoire) sont une réalité.

Une différenciation limitée entre les fonctions des agents techniques de laboratoire et des aides de laboratoire

Les agents techniques de laboratoire rapprochent volontiers leurs fonctions de celles des aides de laboratoire (pour 83% des interrogés). Les activités de nettoyage et d'entretien occupent une place importante pour la moitié des effectifs de ces deux corps.

De fait, la participation au nettoyage des locaux est courante pour 74% des aides de laboratoire, qui assument également à 95% la maintenance et l'entretien des matériels et des surfaces de travail.

Un niveau minimal de formation acquise estimé au bac

Globalement, le niveau de diplôme correspondant aux capacités acquises est estimé entre le supérieur court (40%) et le bac (33%). Cette estimation varie selon le niveau de diplôme des répondants. Ainsi, plus la personne est diplômée à l'entrée dans son corps d'affectation et plus elle valorise le niveau de diplôme acquis par l'expérience professionnelle.

Une formation initiale semble incontournable puisque seule une minorité de 14% imagine pouvoir exercer en laboratoire sans formation initiale. Les techniciens de laboratoire sont les plus affirmatifs (seulement 8% de réponses positives) alors que les agents techniques sont plus nuancés (35%).

Le niveau minimal requis est positionné autour du bac (56% des réponses).

Un attrait fort pour le métier d'enseignant

Indépendamment du corps d'appartenance, un répondant sur deux aurait souhaité exercer un autre métier au sein du ministère de l'Éducation nationale, avec une priorité pour celui d'enseignant (52% des réponses).

Le second métier cité est "ingénieur" (21%) pour les techniciens de laboratoire, "ouvrier et technicien" pour les aides techniques (17%) et le domaine "social ou santé" pour les aides de laboratoire (14%).

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus attirés par les métiers d'enseignants et d'ingénieurs ; a contrario, les diplômés CAP-BEP sont plus attirés par les métiers d'ouvriers, de techniciens, d'administratifs, les secteurs de l'éducation et de l'orientation.

Une mise en mouvement émergente mais limitée par la faible mobilité géographique

Un quart des personnels de laboratoire a déjà engagé une démarche pour se réorienter dans les prochaines années. Ces personnes sont les plus réceptives pour une éventuelle mobilité géographique.

Néanmoins, à fonction équivalente, la mobilité géographique éventuelle est très faible (27% dans l'académie et 20% hors académie).

Seuls 8% des interrogés sont d'accord pour une possible mobilité dans ou hors académie, alors que 63% ne l'envisagent pas. Les répondants les plus ouverts à une éventuelle mobilité sont les moins de 30 ans et les 36-40 ans, avec peu d'ancienneté dans le corps (moins de 2 ans).

Inversement, les perspectives d'évolution vers des laboratoires de l'enseignement supérieur ou des laboratoires de recherche s'avèrent attractives auprès de plus d'une personne sur deux.

Un déficit de reconnaissance face à l'intérêt pour le métier

Les difficultés vécues en cours d'année scolaire sont de plusieurs ordres :

- le vécu du statut via un manque de reconnaissance ;
- les problèmes matériels via les difficultés financières et les conditions de travail ;
- le déficit de participation au soutien scolaire.

A ces trois points, il faut ajouter la gestion du temps, comme signalée par les aides techniques de laboratoire.

Notons que 11% des interrogés ont indiqué n'avoir rencontré aucune difficulté.

Les motifs de satisfaction sont également multiples :

- l'intérêt du métier ;
- une qualité reconnue au métier (l'autonomie) ;
- l'ambiance de travail.

Des changements profonds élèvent le niveau d'exigence des missions

Les changements perçus dans les métiers de laboratoire font état de cinq évolutions majeures :

- l'introduction massive de l'informatique ;
- l'exigence accrue, avec une polyvalence de tâches à assurer ;
- la carence de formation et de mise à niveau ;
- des conditions de travail modifiées (sécurité, salaires, pression sur le temps..);
- le rapprochement des enseignants.

Un poids croissant accordé au domaine hygiène et sécurité

Il y a un intérêt marqué à mieux faire connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité. Sur ce sujet, l'implication des différents acteurs est très variable et perçue différemment selon le corps interrogé. Les élèves apparaissent, à leurs yeux, globalement comme les moins responsabilisés puisque, selon les personnels interrogés, seul un tiers d'entre eux connaît et applique suffisamment les règles.

Les dispositions attendues pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité dans les laboratoires ou les classes de travaux pratiques font émerger quatre pistes d'évolution :

- le renouvellement, l'aménagement et la mise aux normes des locaux et des équipements ;
- la formation des personnels de laboratoire et des enseignants ;
- l'information aux élèves ;
- la consultation des personnels de laboratoire et la prévention.

La mise aux normes est une préoccupation de tous puisque plus d'un répondant sur deux considère que les équipements actuels ne sont pas satisfaisants (la proportion est de 60% à 70% pour les agents techniques).

Mais en dépit des nombreuses observations et attentes relevées, plus des trois quarts des personnels se sentent en sécurité dans leur laboratoire.

Les interrogés revendiquent massivement (82%) la responsabilité du domaine hygiène et sécurité. Ils estiment que cette prise en charge doit s'accompagner d'une reconnaissance réelle de cette nouvelle compétence (95% des réponses).

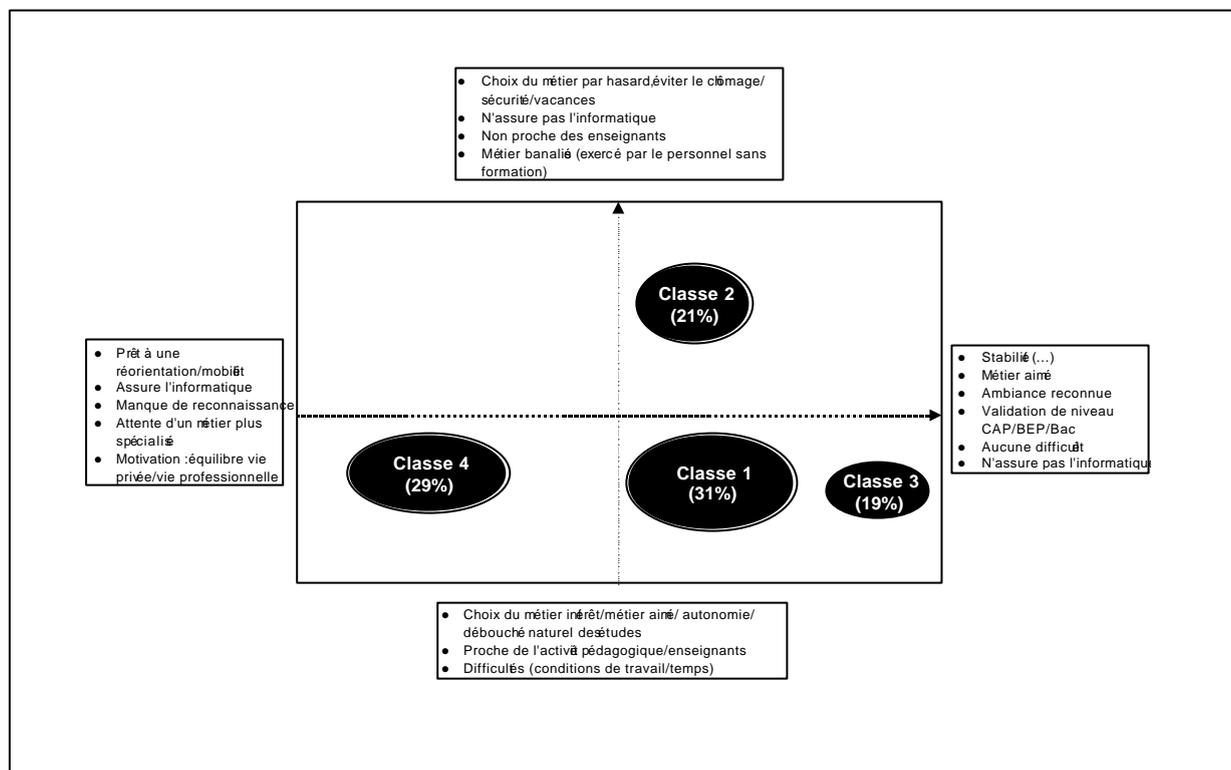
Une utilisation généralisée de l'informatique

82% des personnels de laboratoire ont recours à des solutions informatiques, que ce soit en lycée, en lycée professionnel ou au collège. Cette moyenne tombe à 50% pour les agents techniques.

En revanche, ils ne sont que 54% à être impliqués dans le fonctionnement et la maintenance du matériel informatique, ce qui s'explique en partie par le fait que seul un quart du personnel assurant ces tâches a été spécialement formé pour cela.

La typologie des personnels de laboratoire

Force est de constater que les perceptions, les déclarations, les vécus et les appréciations pour chaque profil de personnel de laboratoire sont d'abord plutôt proches. Toutefois, la population des personnels de laboratoire enquêtés n'est pas totalement homogène. Il est possible de saisir la diversité de cette population en mettant en évidence une typologie de quatre profils différenciés de réponses.



Des différences de comportement face au changement

Les personnels situés en classe 4 (29% des interrogés) s'opposent nettement à ceux des trois autres classes par l'attrait qu'ils expriment pour l'évolution des missions et la mobilité.

Cette classe regroupe la majorité des diplômés de niveau supérieur long (62%), la moitié des techniciens de laboratoire (45%), le tiers des aides techniques de laboratoire (30%) et le quart des aides de laboratoire (27%).

Des perceptions différentes des métiers de laboratoire

Les personnels de la classe 2 (21% des interrogés) se distinguent des trois autres par la banalisation qu'ils ressentent pour les métiers assumés. Ces répondants sont plus que les autres entrés dans leur corps par liste d'aptitude ou "autre", après avoir exercé une activité professionnelle différente. Ils reconnaissent fortement le poids du hasard et la crainte du chômage dans leur orientation, ne sont pas attirés par d'autres métiers au sein du ministère de l'Éducation nationale, ne sont pas de grands utilisateurs de l'informatique et envisagent moins que les autres une éventuelle mobilité. Ils sont 37% à penser qu'aucune formation initiale n'est nécessaire, aujourd'hui, pour exercer leur métier et aspirent à plus de spécialisation pour 79% d'entre eux.

Cette classe regroupe plus du tiers des agents techniques (37%) et environ 20% des aides et aides techniques de laboratoire. Les techniciens sont largement minoritaires (10%).

III - LES RÉSULTATS GÉNÉRAUX

1 - Les conditions d'exercice du métier en 2001-2002

1 - Le profil type du personnel de laboratoire

Plus des trois quarts des personnes interrogées exercent leur activité à temps plein (85%).

Tableau 1 : Les modalités actuelles de votre service

(en cas d'exercice partagé, prendre en compte la totalité de votre service) :

λ Temps plein	85% ⁽¹⁾
λ 90 %	1%
λ 80 %	9%
λ 50 %	5%

Les personnels de laboratoire bénéficient d'une expérience significative qui atteint en moyenne 9 ans dans leur établissement actuel (y compris, le cas échéant, les années effectuées au titre d'un corps précédent).

La visite médicale de la moitié des répondants (53 %) remonte à plus de 5 ans, la proportion atteint 73% pour les agents techniques de laboratoire.

Tableau 2 : Date de votre dernière visite médicale professionnelle

λ 1 an	14%
λ 2 ans	6%
λ 2 à 5 ans	17%
λ Plus de 5 ans	53%
λ Non réponse	10%

2 - La spécialité dominante : sciences physiques et industrielles

Les profils des techniciens et des aides techniques de laboratoire se retrouvent à 68% en sciences physiques et industrielles en conformité avec le profil des postes.

Tableau 3 : Spécialité pour les techniciens et aides techniques de laboratoire

λ Biologie - géologie	24%
λ Sciences physiques et industrielles	68%
λ Biotechnologie (biochimie et microbiologie)	8%

**Base des concernés : 249 personnes
soit 51% des interrogés**

(1) - cohérent avec les 84% de temps plein pour la population totale

3 - Des niveaux de diplôme différenciés

Les niveaux de diplômes des personnels de laboratoire, tous corps confondus, se répartissent par tiers entre le niveau supérieur, le niveau bac et le niveau CAP-BEP. Les techniciens de laboratoire ont, à 90%, un niveau bac ou supérieur, tandis que les agents techniques sont dans leur majorité (68%) de niveau CAP-BEP.

Tableau 4 : Niveau de diplôme lors de l'accès au corps

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Tous corps
λ Supérieur long (bac + 3 ou plus)	24%	12%	9%	3%	11%
λ Supérieur court (BTS-IUT)	27%	22%	20%	5%	20%
λ Niveau bac	39%	38%	26%	10%	31%
λ Niveau CAP-BEP	10%	26%	39%	68%	33%
λ Non réponse	0	3%	6%	15%	5%
	100%	100%	100%	100%	100%

31%

Tableau 5 : Corps intégré selon le niveau de diplôme lors de l'accès au corps

	Supérieur long	Supérieur court	BAC	CAP BEP
λ Technicien de laboratoire	22%	14%	13%	3%
λ Aide technique	43% ⁽¹⁾	43%	49%	32%
λ Aide de laboratoire	33%	41%	35%	48%
λ Agent technique	2%	2%	3%	17%
	100%	100%	100%	100%
Rappel des effectifs	55	100	152	161

(1) - cela représente 24 individus

2 - Les missions des personnels de laboratoire

1 - Une proximité avec les enseignants

Les personnels de laboratoire se sentent très majoritairement (83%) proches de l'action des enseignants. Ils ne sont que 55% à se sentir proches des autres personnels ATOSS.

Tableau 6 : Proximité vécue

	Oui	Non	NR	
λ De l'action pédagogique des enseignants	83% ⁽¹⁾	16%	1%	100%
λ Du soutien logistique, technique et de sécurité assuré par les autres personnels ATOSS	55% ⁽²⁾	43%	2%	100%

Les personnels de laboratoire estiment que c'est exclusivement à eux et aux enseignants de préparer les produits, les expériences et les travaux pratiques.

Tableau 7 : La préparation des produits, des expériences et des travaux pratiques doit être réservée aux seuls personnels de laboratoire et aux enseignants

λ Oui	97%
λ Non	3%

Une personne sur deux suit une activité de formation et moins de 10% des interrogés interviennent comme formateurs. Les techniciens de laboratoire sont les plus impliqués : 27% d'entre eux participent en tant que formateur.

Tableau 8 : Participation à des activités de formation du centre académique de formation

	Oui	Non	NR	
λ Comme formateur	8%	91%	1%	100%
λ Comme stagiaire	54%	46%	-	100%

(1) - les réponses par corps sont relativement homogènes et les écarts ne sont pas statistiquement significatifs.

(2) - seuls les techniciens de laboratoire se distinguent des autres corps en affichant à 78% une bonne proximité avec les autres personnels ATOSS.

2 - Une implication réelle dans les organes d'hygiène et sécurité

L'implication des personnels de laboratoire semble limitée en premier décodage (7% des enquêtés). Toutefois, cette implication est bien réelle si nous tenons compte de leur faible poids relatif (1%) dans les personnels affectés dans les établissements du second degré.

Tableau 9 : Membre de la commission d'hygiène et de sécurité

λ	Oui	7%
λ	Non	92%
λ	Non réponse	1%

Tableau 10 : Fonctions d'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)

λ	Oui	6%
λ	Non	94%

3 - Des missions bien intégrées par les techniciens de laboratoire

Les techniciens de laboratoire ont globalement bien intégré leurs missions puisque plus d'un sur deux :

λ participent à la réalisation des documents attendus ;

Tableau 11 : Participation à la réalisation des documents de cours ou de travaux pratiques

λ	Oui	64%
λ	Non	36%

Base des concernés : les 51 techniciens de laboratoire soit 10%

λ sont impliqués dans la formation des personnels de laboratoire de catégorie C ;

Tableau 12 : Participation à la formation des personnels de laboratoire de catégorie C de votre établissement

λ	Oui	88%
λ	Non	12%

Base des concernés : les 51 techniciens de laboratoire soit 10%

λ assurent des fonctions d'encadrement.

Tableau 13 : Assurez-vous des fonctions d'encadrement des autres personnels de laboratoire

λ	Oui	90%
λ	Non	8%
λ	Non réponse	2%

Base des concernés : les 51 techniciens de laboratoire soit 10%

4 - Des aides techniques de laboratoire impliqués dans une diversité de missions, à l'exception des travaux pratiques

Les missions remplies par les aides techniques de laboratoire sont multiples et concernent des activités à la fois intellectuelles et pratiques.

Ils participent majoritairement à la préparation des cours et des travaux pratiques.

Tableau 14 : Participation active à la préparation des cours et travaux pratiques

λ	Oui	80%	Base des concernés : les 198 aides techniques soit 41%
λ	Non	20%	

Cependant, seule une minorité intervient pendant les travaux pratiques.

Tableau 15 : Intervention pendant les travaux pratiques

λ	Oui	44%	Base des concernés : les 198 aides techniques
λ	Non	56%	

Trois quarts d'entre eux assurent des fonctions d'encadrement.

Tableau 16 : Fonctions d'encadrement d'autres personnels de laboratoire

λ	Oui	75%	Base des concernés : les 198 aides techniques
λ	Non	25%	

5 - Une différenciation limitée entre les missions des agents techniques de laboratoire et celles des aides de laboratoire

Les deux corps participent, activement, au nettoyage et à l'entretien des locaux.

Tableau 17 : Participation des aides de laboratoire aux activités de nettoyage des laboratoires

λ	Oui	74%	Base des concernés : les 202 aides de laboratoire
λ	Non	26%	

La maintenance et l'entretien des matériels et des surfaces sont, également, monnaie courante. Pour plus d'un aide de laboratoire sur deux, ces activités représentent environ un tiers de leur activité.

Tableau 18 : Participation des aides de laboratoire aux activités de maintenance et d'entretien des matériels et des surfaces de travail

λ	Oui	95%
λ	Non	5%

**Base des concernés :
les 202 aides de laboratoire**

Tableau 19 : Ces activités représentent

λ	Moins de 20 % de votre activité	37%
λ	De 20 % à 50 % de votre activité	53%
λ	Plus de 50 % de votre activité	10%

**Base des concernés :
les 191 aides de laboratoire
(95% du corps)**

Les agents techniques de laboratoire rapprochent volontiers leurs fonctions de celles des aides de laboratoires.

Tableau 20 : Vos fonctions sont proches de celles d'un aide de laboratoire

λ	Oui	83%
λ	Non	17%

**Base des concernés les 40
agents techniques de laboratoire**

De fait, les activités de nettoyage et d'entretien occupent une place importante (plus de la moitié du temps) dans l'activité des trois quarts des agents techniques de laboratoire.

Tableau 21 : Place des activités de nettoyage et d'entretien dans votre activité

λ	Moins de 20 % de votre activité	22%
λ	De 20 % à 50 % de votre activité	48%
λ	Plus de 50 % de votre activité	30%

**Base des concernés les 40
agents techniques de laboratoire**

3 - L'accès au métier

1 - Une priorité d'accès par les concours

La grande majorité des personnels interrogés (88%) est entrée dans son corps actuel par concours, avec une légère priorité pour le concours externe. Seuls, les agents techniques de laboratoire font exception puisqu'ils ne sont que 35% à avoir passé un concours.

Tableau 22 : Modalités d'accès au corps actuel

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Tous corps
λ Concours externe	57%	44%	54%	25%	48%
λ Concours interne	39%	52%	34%	10%	40%
λ Examen professionnel	4%	1%	1%	3%	1%
λ Liste d'aptitude	0%	2%	5%	10%	4%
λ Détachement	0%	0%	1%	15%	2%
λ Autre	0%	2%	4%	38%	5%
	100%	100%	100%	100%	100%

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont plutôt entrés dans leur corps par concours externe, ceux de niveau bac sont entrés par concours externe ou interne et ceux des niveaux CAP-BEP plutôt par concours interne.

Tableau 23 : Modalités d'accès au corps actuel selon le niveau de diplôme lors de l'accès au corps

	Supérieur long	Supérieur court	BAC	CAP BEP	Moyenne
λ Concours externe	82%	70%	53%	24%	48%
λ Concours interne	15%	26%	43%	52%	40%
λ Examen professionnel	0%	1%	1%	2%	1%
λ Liste d'aptitude	0%	0%	1%	9%	4%
λ Détachement	2%	0%	0%	3%	2%
λ Non réponse – autres	1%	3%	2%	10%	5%
	100%	100%	100%	100%	100%

2 - Les accédants par concours externe : une fidélité à leur académie d'origine avec, fréquemment, une expérience antérieure

Plusieurs caractéristiques des personnels issus du concours externe sont repérables.

Ainsi, ils font preuve d'une faible mobilité dans la mesure où ils travaillent pour leur grande majorité dans l'académie où ils ont passé leur concours.

Tableau 24 : Stabilité géographique

Echantillon national non représentatif au sein de chaque académie de concours	Nombre d'interrogés à y avoir passé le concours	Nombre d'interrogés à travailler dans leur académie de concours	Soit en pourcentage
λ Paris	25	18	72%
λ Aix	7	7	100%
λ Bordeaux	16	16	100%
λ Grenoble	10	9	90%
λ Lille	26	26	100%
λ Lyon	10	9	90%
λ Montpellier	10	7	70%
λ Nancy	9	7	78%
λ Rennes	12	7	58%
λ Toulouse	22	22	100%
λ Nantes	16	15	94%
λ Orléans	15	14	93%
λ Créteil	17	14	82%
λ Versailles	32	25	78%
λ Autres (hors champ de l'étude)	10	0	0%
Total	237	196	83%

Leur concours est relativement récent : la moitié des accédants par concours externe a obtenu son concours depuis moins de 6 ans.

Tableau 25 : Année de passage du concours externe

λ Avant 1980	10%
λ De 1980 à 1990	20%
λ De 1991 à 1994	20%
λ De 1995 à 1998	28%
λ De 1999 à 2001	22%
	100%

Base des concernés : les 237 interrogés qui ont passé le concours externe

50%

Les trois quarts des accédants par concours externe, à savoir 179 personnes, ont à leur actif une autre activité professionnelle antérieure.

Tableau 26 : Exercice d'une activité professionnelle autre que saisonnière avant l'obtention du concours externe

λ Oui	76%
λ Non	24%

Base des concernés : les 237 interrogés qui ont passé le concours externe

Cette activité s'est le plus souvent exercée en tant que salarié dans le secteur privé (44%). Le ministère de l'Éducation nationale arrive en seconde position avec 42% des activités antérieures. Ces activités peuvent être tout à fait significatives : 20% des accédants par concours externe ayant exercé une activité professionnelle antérieure ont poursuivi cette expérience pendant plus de 8 ans. 92% des répondants employés antérieurement comme CES ou CEC au ministère de l'Éducation nationale sont actuellement aides de laboratoire.

Tableau 27 : Activité professionnelle principale concernée

λ Agent titulaire dans des fonctions de laboratoire au MEN	14%
λ Agent non titulaire dans des fonctions de laboratoire au MEN	17%
λ Agent non titulaire dans des fonctions non enseignantes au MEN	2%
λ Agent non titulaire dans des fonctions enseignantes au MEN	1%
λ Emploi jeune au MEN	1%
λ C.E.S ou C.E.C. au MEN	7%
λ Salarié(e) du secteur public (hors Education nationale)	6%
λ Salarié(e) du secteur privé (préciser l'activité exercée)	44%
λ Autre	8%
	100%

Base des concernés : les 179 concours externes qui ont exercé une activité professionnelle antérieure

Tableau 28 : Durée d'exercice d'une activité professionnelle avant votre recrutement dans le corps

λ Moins d'un an	6%
λ 1 an	21%
λ 2 ans	22%
λ 3 ans	12%
λ 4 ans	7%
λ 5 ans	6%
λ 6 ans	3%
λ 7 ans	2%
λ 8 ans et plus	20%
λ Non réponse	1%
	100%

Base des concernés : les 179 concours externes qui ont exercé une activité professionnelle antérieure

3 - Les autres accédants au métier (par concours interne, examen, liste d'aptitude ou détachement)

Les personnels issus du concours interne, de l'examen professionnel ou de la liste d'aptitude exerçaient déjà au ministère de l'Éducation nationale avant nomination dans leur poste actuel ; et ce en moyenne depuis 15 ans.

Cette moyenne masque des disparités : un quart de ces personnels avait acquis une expérience significative au MEN depuis plus de 20 ans.

Tableau 29 : Durée d'exercice au ministère de l'Éducation nationale avant nomination

λ	Moins d'un an	13%	
λ	De 5 à 10 ans	30%	
λ	De 11 à 15 ans	20%	
λ	De 16 à 20 ans	10%	
λ	De 21 à 25 ans	11%	27%
λ	Plus de 25 ans	16%	
		100%	

**Base des concernés :
219 répondants, soit 45%**

Les détachés (8 personnes, soit 2% de l'échantillon) souhaitent pour trois quarts d'entre eux intégrer le corps où ils exercent actuellement.

Tableau 30 : L'intégration dans le corps constitue un objectif pour vous

λ	Oui	75%	
λ	Non	25%	

**Base des concernés :
les 8 détachés**

4 - Motivations et évolution du métier

1 - L'équilibre subtil entre l'intérêt du métier et la recherche de sécurité

La première motivation pour devenir personnel de laboratoire est l'intérêt déclaré pour le métier.

Au delà de cet intérêt, trois pôles de motivations sont repérables (ordre décroissant) :

- λ la sécurité de l'emploi ;
- λ l'autonomie dans le travail ;
- λ l'exercice d'une fonction éducative.

Pour cette filière, il existe des motivations variables tant par les perspectives offertes que par sa rémunération.

Tableau 31 : Les trois motifs dans l'ordre qui ont le plus motivé votre choix de devenir personnel de laboratoire

Classé en	1er	2ème	3ème	Moyenne ⁽¹⁾
λ La vocation pour le service public	5%	4%	4%	5%
λ L'intérêt pour le métier	34%	15%	10%	23%
λ Exercer une fonction éducative	9%	15%	10%	11%
λ L'autonomie dans le travail	10%	18%	11%	13%
λ Garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée	9%	9%	12%	9%
λ La perspective de carrière dans la filière	2%	6%	6%	4%
λ La rémunération	-	1%	1%	1%
λ La sécurité de l'emploi	18%	18%	18%	18%
λ Le temps libre, les vacances	2%	7%	15%	6%
λ Préparer des concours enseignants	3%	2%	4%	3%
λ Autre	6%	3%	2%	5%
λ Non réponse	1%	2%	6%	2%
Total	100%	100%	100%	100%

L'intérêt pour le métier est cité dans les trois premiers motifs par 59% des répondants.

(1) - moyenne pondérée : obtenue en attribuant le coefficient de 3 à la première difficulté déclarée, le coefficient de 2 à la seconde et de 1 à la troisième

Les techniciens de laboratoire sont ceux qui ont le plus largement évoqué **l'intérêt pour le métier** comme première motivation (30%). De même, ils sont plus que les autres d'accord sur le fait que leur métier **était un débouché naturel de leurs études** (62%).

Pour les agents techniques de laboratoire, la **sécurité de l'emploi** est le premier motif de choix (21%), très proche de **l'intérêt pour le métier** et de **l'autonomie dans le travail**. Bien qu'ils ne représentent que 40 personnes sur les 491 interrogés, les agents techniques couvrent le quart des réponses **autonomie dans le travail**.

Tableau 32 : Les trois motifs les plus importants par corps (tableau établi à partir des moyennes pondérées par corps)

Motifs	Technicien labo.	Aide technique labo.	Aide de laboratoire.	Agent technique labo.
λ La vocation pour le service public	5%	5%	4%	5%
λ L'intérêt pour le métier	30%	23%	23%	20%
λ Exercer une fonction éducative	13%	11%	12%	10%
λ L'autonomie dans le travail	10%	12%	13%	18%
λ Garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée	7%	9%	11%	8%
λ La perspective de carrière dans la filière	2%	4%	4%	6%
λ La rémunération	2%	1%	1%	0%
λ La sécurité de l'emploi	17%	16%	19%	21%
λ Le temps libre, les vacances	5%	6%	7%	4%
λ Préparer des concours enseignants	3%	4%	3%	2%
λ Autre (préciser)	6%	6%	3%	4%
λ Non réponse	1%	3%	1%	2%
Total	100%	100%	100%	100%

En fait, la compréhension du choix du métier suppose d'intégrer une large part de pragmatisme. En effet, près d'un technicien ou aide technique de laboratoire sur deux choisit ce métier par hasard. La proportion dépasse même les 60% pour les aides de laboratoire et les agents techniques.

La crainte du chômage est également reconnue comme un facteur important dans le choix du métier, pour 54% des interrogés, tous corps confondus.

Seule une proportion relativement faible d'aides de laboratoire (35%) et d'agents techniques (13%) considèrent leur métier comme un débouché naturel de leurs études.

Tableau 33 : D'autres raisons ont pu également vous conduire au métier de laboratoire (tous corps)

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Ne se prononce pas	
λ C'est un métier où je suis venu par hasard	37%	20%	12%	30%	1%	100%
λ Ce type de métier était un débouché naturel de mes études	19%	22%	18%	40%	1%	100%
λ L'important était d'éviter le chômage	29%	25%	15%	29%	1%	100%
λ Il n'y avait pas de débouchés professionnels dans les secteurs qui m'intéressaient	18%	22%	21%	36%	2%	100%

Tableau 34 : Proportions d'interrogés de chaque corps à être tout à fait ou plutôt d'accord avec les motifs d'accès suivants

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire
λ C'est un métier où je suis venu par hasard	49%	52%	64%	60%
λ Ce type de métier était un débouché naturel de mes études	62%	46%	35%	13%
λ L'important était d'éviter le chômage	58%	55%	55%	43%
λ Il n'y avait pas de débouchés professionnels dans les secteurs qui m'intéressaient	32%	41%	44%	30%

Il est intéressant de noter que le positionnement des personnels de laboratoire en catégories B et C n'est pas un frein majeur au choix du métier. Ceci l'est encore moins pour les techniciens de laboratoire que pour les autres (12% à avoir répondu oui, contre 21% en moyenne).

Tableau 35 : Le positionnement des personnels de laboratoire en catégorie B et C, a-t-il été un frein dans le choix du métier ?

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Oui	12%	23%	23%	20%	21%
λ Non	88%	76%	76%	70%	77%
λ Non réponse	0%	1%	1%	10%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

2 - L'attrait déclaré pour d'autres métiers

Un répondant sur deux est attiré par un autre métier du ministère de l'Éducation nationale, la proportion passe même aux deux tiers pour les techniciens de laboratoire.

Tableau 36 : Intérêt pour un autre métier du ministère de l'Éducation nationale, si vous n'aviez pas été recruté en qualité de personnel de laboratoire

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Oui	67%	49%	49%	45%	50%
λ Non	33%	51%	51%	55%	49%
λ Non réponse	-	1%	-	-	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Plusieurs métiers exercent une attractivité, avec cependant une priorité pour le métier d'enseignant (52%).

Tableau 37 : Métiers exerçant une attractivité

λ	Enseignant	52%
λ	Ingénieur	5%
λ	Ouvrier et technicien	13%
λ	Administratif	10%
λ	Éducation, orientation	4%
λ	Social ou santé	14%
λ	Non réponse	2%
		100%

Base des concernés : les 246 personnes intéressées, soit 50%

Tableau 38 : Principaux métiers attractifs par corps

λ	Technicien de laboratoire	Enseignants (58%) puis ingénieurs (21%)
λ	Aide technique de laboratoire	Enseignants (59%) puis ouvriers et techniciens (17%)
λ	Aide de laboratoire	Enseignants (55%) puis social/santé (14%)
λ	Agents techniques de laboratoire	Social/santé (39%) puis ouvrier/technicien (22%) et administratif (22%)

Notons que l'attraction pour un autre métier existe d'autant plus que le niveau de diplôme est élevé au moment de l'accès au corps.

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus attirés par les métiers d'enseignants et d'ingénieurs ; a contrario, les diplômés de niveau CAP-BEP sont plus attirés par les métiers d'ouvriers, de techniciens, d'administratifs, les secteurs de l'éducation et de l'orientation.

Tableau 39 : Intérêt pour un autre métier au ministère de l'Éducation nationale selon le niveau de diplôme d'origine

	Supérieur long	Supérieur court	BAC	CAP BEP	Moyenne
λ Intérêt déclaré	73%	53%	51%	42%	50%

3 - Une population ouverte aux changements, mais attachée à son lieu d'exercice

Près du quart des personnels de laboratoire (correspondant à 104 individus ayant répondu au moins une fois oui, soit 21%) a déjà engagé une démarche pour se réorienter dans les prochaines années. Les évolutions envisagées donnent la priorité à la fonction ouvrière ou technique.

La fonction enseignante attire uniquement les aides techniques de laboratoire (10%) et les techniciens (12%). Ces derniers s'intéressent aussi aux fonctions d'ingénieur (8%), administratives (8%), et éducation-orientation (6%).

Tableau 40 : Démarche en cours (formation, préparation de concours...) pour vous réorienter dans les prochaines années vers

	Oui	Non
λ Le secteur privé	3%	97%
λ Une fonction enseignante	7%	93%
λ Une fonction d'ingénieur	2%	98%
λ Une fonction ouvrière ou technique	10%	90%
λ Une fonction administrative	3%	97%
λ Une fonction d'éducation, d'orientation	2%	98%
λ Une fonction sociale ou de santé	2%	98%

L'attrait de la fonction ouvrière ou technique s'exerce sur tous les corps, sauf les techniciens de laboratoire. Les personnels observent un manque de clarté dans la répartition des compétences entre personnels de laboratoire et personnel ouvrier et technique. Les agents techniques insistent plus que les autres corps sur ce manque de clarté (plus de 60% de réponses).

Tableau 41 : Considérez-vous la répartition des compétences entre personnel de laboratoire et personnel ouvrier et technique suffisamment claire

	Oui	Non	NR
λ Dans l'absolu	51%	48%	1%
λ Dans la pratique de votre établissement	54%	45%	1%

La demande de mobilité géographique est globalement faible : seul le quart des interrogés tous corps confondus se dit prêt à bouger dans l'académie. Hors académie, les réponses sont plus diversifiées : les techniciens de laboratoire sont plus d'un tiers, à être d'accord, tandis que 85% des aides de laboratoire souhaitent la stabilité.

Notons que la mobilité géographique reçoit un accueil globalement plus favorable chez les personnes qui ont déjà entamé une démarche pour se réorienter.

Tableau 42 : Accord pour une mobilité géographique sans changer de fonction

Proportion de chaque corps à avoir répondu	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Oui, dans l'académie	22%	29%	26%	23%	26%
λ Oui, hors académie	35%	18%	15%	25%	19%

Tableau 43 : Population prête pour une mobilité dans et hors académie

	Nombre de réponses	%
λ D'accord pour la mobilité géographique dans et hors académie	41	8%
λ D'accord pour la mobilité dans l'académie mais pas en dehors	89	18%
λ D'accord pour la mobilité hors académie mais pas dans l'académie	54	11%
λ Pas d'accord sur la mobilité, ni dans ni hors académie	307	63%
Total	491	100%

Les tranches d'âge les plus jeunes (moins de 30 ans) sont les plus favorables à la mobilité dans l'académie, contrairement aux plus de 50 ans qui aspirent à la stabilité.

Pour la mobilité hors académie, les plus motivés sont les 26-30 ans et les 36-40 ans. Après 46 ans, les répondants préfèrent ne pas bouger. Hors académie, les plus motivés sont ceux qui ont de trois à cinq ans d'ancienneté (33% de réponses positives).

Tableau 44 : Mobilité géographique selon l'âge

Age	Nombre d'individus	Pourcentage de population prête à bouger	
		Mobilité dans l'académie	Mobilité hors académie
λ 20-25 ans	12	83%	17%
λ 26-30 ans	50	38%	30%
λ 31-35 ans	91	28%	21%
λ 36-40 ans	87	31%	30%
λ 41-45 ans	88	22%	23%
λ 46-50 ans	71	27%	14%
λ 51-55 ans	56	18%	5%
λ + de 55 ans	36	3%	-
Ensemble	491	26%	19%

L'ancienneté dans le corps influe également sur l'aspiration à la mobilité : les personnes ayant le moins d'ancienneté (moins de 2 ans) sont prêtes à être mobiles dans l'académie (49% de réponses positives).

Les perspectives d'évolution vers des laboratoires de l'enseignement supérieur ou des laboratoires de recherche s'avèrent attractives auprès de plus d'un personnel de laboratoire sur deux.

Tableau 45 : Acceptation d'une mobilité fonctionnelle vers

	Oui	Non	NR
λ Des laboratoires de l'enseignement supérieur	55%	44%	1%
λ Des laboratoires de la recherche (type CNRS.....)	52%	48%	-

4 - Une double aspiration : des métiers de laboratoire plus spécialisés et une évolution des concours

Près des trois quarts des personnels de laboratoire souhaitent une spécialisation accrue des métiers de laboratoire. En parallèle, les enquêtés estiment, dans leur grande majorité (77%) à l'exception des agents techniques plus nuancés, que ces métiers ne doivent pas être plus polyvalents.

Notons que 29% des techniciens ne souhaitent ni une spécialisation, ni une polyvalence accrue des métiers alors que 35% des agents techniques attendent à la fois plus de spécialisation et plus de polyvalence.

Tableau 46 : Évolution des métiers de laboratoire

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Plus polyvalents	14%	17%	24%	50%	22%
λ Plus spécialisés	65%	72%	75%	75%	73%

Une personne interrogée sur deux estime que les concours ne sont pas adaptés aux missions exercées.

Tableau 47 : Adaptation des épreuves de concours aux missions exercées dans votre corps

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Oui	49%	46%	54%	48%	50%
λ Non	51%	51%	43%	38%	47%
λ Non réponse	-	3%	3%	15%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Un clivage existe dans la perception des épreuves de concours selon la modalité d'accès. Les personnels ayant accédé à leur corps par concours interne expriment un ressenti plus positif que les autres au sujet des épreuves de concours. Inversement, les interrogés issus d'examen professionnel et de détachement sont relativement critiques.

Tableau 48 : Adaptation reconnue des épreuves de concours selon la modalité d'accès à son corps actuel

	Oui	Non
λ Concours externe	50%	49%
λ Concours interne	53%	45%
λ Examen professionnel	17%	67%
λ Liste d'aptitude	47%	32%
λ Détachement	25%	62%
En moyenne	50%	47%

L'évolution attendue des concours concerne davantage une adaptation à l'évolution des programmes qu'une profonde évolution.

Tableau 49 : Changements souhaités des programmes des concours d'accès à votre corps

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Profondément remaniés	29%	23%	19%	23%	22%
λ Adaptés à l'évolution des programmes scolaires	59%	62%	68%	52%	63%
λ Maintenus en l'état	10%	13%	11%	5%	12%
λ Non réponse	2%	2%	2%	20%	3%
	100%	100%	100%	100%	100%

5 - De forts motifs de satisfaction quelque peu obérés par un sentiment de manque de reconnaissance

Les difficultés vécues en cours d'année scolaire sont de plusieurs ordres.

Deux principaux champs de difficultés sont repérables :

- λ un manque de reconnaissance dans l'exercice du métier ;
- λ les problèmes matériels via les difficultés financières et les conditions de travail.

Notons que pour 12% des aides techniques de laboratoire, la difficulté principale est la gestion du temps (ce corps représente à lui seul 62% des réponses).

Tableau 50 : Les trois principales difficultés rencontrées, tous corps confondus

	1er	2ème	3ème	Moyenne pondérée en % ⁽¹⁾
λ Un manque de reconnaissance de votre travail	21%	10%	8%	15%
λ Les problèmes financiers (salaire, frais)	14%	15%	8%	13%
λ Les conditions de travail (matériels, effectifs)	12%	15%	9%	13%
λ Les difficultés de gestion du temps	7%	8%	8%	8%
λ Les trajets/distance établissement - domicile	8%	6%	4%	6%
λ Les difficultés de préparation des TP	5%	5%	2%	5%
λ L'éloignement (famille/région)	6%	2%	1%	4%
λ Les relations avec les enseignants	4%	4%	4%	4%
λ Les problèmes d'organisation de vie privée (conjoint, enfant)	2%	4%	4%	3%
λ Les problèmes de logement	2%	2%	1%	2%
λ Les relations avec les élèves	2%	2%	1%	1%

Notons que 55 personnes, soit 11% des interrogés ont indiqué n'avoir rencontré aucune difficulté. Leur nombre passe à 112 pour la même question en second rang, puis à 217 pour le troisième rang.

Les motifs de satisfaction sont également multiples. Ce sont dans l'ordre décroissant :

- λ l'intérêt du métier ;
- λ le fait d'être autonome dans l'exercice du métier ;
- λ l'ambiance de travail.

(1) - moyenne obtenue en attribuant le coefficient de 3 à la première difficulté déclarée, le coefficient de 2 à la seconde et 1 à la troisième

Quelques spécificités apparaissent selon les corps : ainsi, pour 10% des techniciens de laboratoire le principal motif de satisfaction réside dans le côté éducatif (contre 3% pour les autres corps).

Pour les aides de laboratoire, c'est l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée qui ressort (9% contre 6% pour les autres).

Tableau 51 : Vos trois principaux motifs de satisfaction

	1er	2ème	3ème	Moyenne pondérée ⁽¹⁾
λ Exercer un métier que j'aime	34%	8%	10%	21%
λ L'autonomie dans le travail	22%	21%	11%	20%
λ L'ambiance de travail	11%	12%	11%	15%
λ Relations avec les enseignants	8%	20%	12%	13%
λ Le contact avec les élèves	5%	12%	17%	10%
λ Participer à la transmission des savoirs, des connaissances	7%	8%	8%	8%
λ L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	6%	5%	7%	6%
λ Le temps libre, les vacances	3%	7%	10%	5%
λ Exercer une fonction éducative	3%	4%	8%	4%

Autre objet d'insatisfaction repérable : le déficit de participation au soutien scolaire reconnu par près de trois personnels de laboratoire sur quatre (69%). La proportion va jusqu'à 75% pour les aides de laboratoire.

Tableau 52 : Degré de participation au soutien scolaire

λ Beaucoup	5%	69%
λ Suffisamment	16%	
λ Insuffisamment	27%	
λ Très insuffisamment	42%	
λ Nsp (ne pas proposer)	9%	
λ Non réponse	1%	

Tableau 53 : Proportion par corps estimant participer insuffisamment au soutien scolaire

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Insuffisamment et très insuffisamment	69%	63%	75%	66%	69%

6 - Des changements profonds élèvent le niveau d'exigence et affectent les missions

Les changements perçus dans le métier de laboratoire font état de cinq évolutions majeures :

- λ l'introduction massive de l'informatique qui modifie les missions ;
- λ l'exigence accrue avec une polyvalence de tâches à assurer ;
- λ la carence de formation et de mise à niveau ;
- λ des conditions de travail modifiées ou en dégradation ou en amélioration (sécurité, salaires, pression sur le temps..) ;
- λ le rapprochement des enseignants.

L'introduction massive de l'informatique qui modifie les missions...

- λ "... Il n'y a plus de TP avec le changement de programme, donc plus de matériel à manipuler. Une évolution du matériel avec l'arrivée de l'informatique..."
- λ "... L'informatique et des compétences de plus en plus diversifiées..."
- λ "... La modernisation des moyens de travail, l'informatique surtout..."
- λ "... L'arrivée de l'informatique dans le travail a permis d'apprendre beaucoup de choses..."
- λ "... L'arrivée de l'informatique, les cassettes vidéo, on a énormément de matériel..."
- λ "... Les nouvelles techniques de laboratoire. Passage à l'exao. Utilisation intensive des ordinateurs, nouvel outil informatique tel qu'Internet. Création de sites web..."
- λ "... Moins de petits travaux manuels, soudure, montage de petits matériels. Mise en place de l'informatique. Matériel audio visuel, caméra qui permet une meilleure approche des travaux pour les élèves..."

... et oblige à se remettre en question

- λ "... L'informatique, il nous est demandé de plus en plus d'être technique. Il faut s'adapter très rapidement aux nouvelles technologies et la plupart du temps se former seul..."
- λ "... L'informatique est arrivé. Les appareils sont beaucoup plus sophistiqués et demandent un apprentissage dans leur maniement..."
- λ "... L'installation de matériel informatique non existant à mes débuts qui demande certaines connaissances pour bien l'utiliser. J'ai ressenti le besoin de demander un stage pour me perfectionner..."
- λ "... L'informatique et tout ce qui est «nouvelles technologies» ont beaucoup modifié le rapport avec le temps, entraînant des problèmes de gestion du temps..."
- λ "... L'arrivée de l'informatique et une certaine solitude devant la résolution de problèmes informatiques..."
- λ "... L'apparition de l'informatique nous prend beaucoup de temps, surtout avec la mise en place des réseaux. On ne peut plus les gérer seul ..."

L'exigence accrue avec une polyvalence de tâches à assurer

- λ "... Il faut être apte à faire fonctionner du matériel et réaliser des travaux pratiques sans avoir plus de formation. C'est à nous de nous adapter à ces situations. Il y a de plus en plus de dosages et de plus en plus de TP..."
- λ "... La connaissance des produits dangereux. Acquisition d'une plus grande assurance en soi dans la préparation des cours et TP..."
- λ "... Le niveau qui est demandé au personnel de laboratoire..."
- λ "... On nous en demande de plus en plus et on ne nous donne pas les moyens. On a de plus en plus de classes imposées et on fait de l'exao ordinateur en terminale STI. On ne sait pas s'il y aura les formations attenantes. On n'a pas de matériel supplémentaire par rapport aux nouvelles classes..."
- λ "... On nous demande de plus en plus de technicité : assister les enseignants lors des manipulations à l'ordinateur, gérer le laboratoire, faire les commandes et l'inventaire. La sécurité, l'hygiène dans les laboratoires sont un souci constant au niveau de la manipulation des déchets alimentaires et des dissections..."
- λ "... Plus d'expérience dans la gestion d'un labo..."

La carence de formation et de mise à niveau

- λ "... Il faut suivre, être capable de se former soi-même. Mon travail est devenu justement trop polyvalent..."
- λ "... On est obligé de se former sur le tas, de bouche à oreilles..."
- λ "... On nous en demande de plus en plus sur tout. Au niveau informatique, on est obligé de se débrouiller par nos propres moyens, des stages de remise à niveau seraient les bienvenus ..."
- λ "... Les programmes changent au même rythme que les stages, mais ceux-ci ne concernent que l'informatique. Ils apparaissent et disparaissent aussi rapidement que de nouveaux matériels mais s'avèrent peu performants ..."
- λ "... Actuellement, nous sommes confrontés à des techniques nouvelles pour lesquelles nous ne sommes pas assez formés, nous avons un souci de formation alors que pour nous les perspectives de carrière sont inexistantes..."
- λ "... Il y a un manque de personnel avec des suppressions de poste. On n'est pas du tout formé pour ça et c'est pourtant lié au travail..."
- λ "... L'organisation du bac pratique n'est pas valorisée. Les formations pour évoluer devraient être plus proches du lieu d'expérience ou de l'habitation. Les cours des nouveaux programmes sont à ma portée..."
- λ "... Je m'attendais à ce que les exigences des professeurs soient moindre que ce que l'on nous demande au labo car aucune formation ne nous est proposée dans le cadre notamment de la répartition du matériel..."

Des conditions de travail modifiées en dégradation pour certains ... (sécurité, salaires, pression sur le temps ...)

- λ "... On travaille de plus en plus difficilement. On effectue plus de manipulations, sans sécurité supplémentaire. On a des salaires de misère, on nous demande de plus en plus de connaissances sans contrepartie..."
- λ "... Pas assez de personnes au laboratoire, augmentation des travaux pratiques..."
- λ "... On nous demande de plus en plus de boulot, les programmes changent et les élèves sont trop nombreux. Il y a trop de travail pour une seule personne. Les programmes sont plus importants et les élèves plus nombreux..."
- λ "... Nous sommes beaucoup plus impliqués dans l'enseignement sans qu'il y ait progression au niveau salarial. Plus de responsabilités..."
- λ "... Demandes qui réclament de plus en plus de qualifications sans que le salaire augmente. Diminution des horaires de travail avec des temps de TP maintenant passés à 4 h. Pas de création de poste pour autant..."
- λ "... Les enfants deviennent de plus en plus difficiles. Le travail demandé est de plus en plus important. Les relations à l'intérieur des établissements entre les différents personnels se dégradent..."
- λ "... Les élèves sont autonomes mais il faut néanmoins les assister. Des règles de sécurité : plus complexes, plus lourdes, plus exigeantes qu'avant, qui demandent beaucoup de temps..."
- λ "... L'implication toujours plus présente. Je regrette que nos salaires n'aient pas suivi la même évolution que nos métiers..."
- λ "... Le niveau des concours a été relevé mais pas les salaires et la principale difficulté est l'obligation de nettoyer les paillasse au détriment du temps passé en TP..."
- λ "... Au début, plus de salaire et de vacances, pas d'annualisation d'horaires, moins de pression, plus de personnel de labo, le prix de la sécurité de l'emploi est élevé. Perte de pouvoir d'achat, le manque de considération du personnel de labo va grandissant, de plus en plus de TP, de moins en moins de personnel. Nous n'avons pas assez de temps pour la préparation des TP, plus de stress et moins de prise en compte de la sécurité..."
- λ Les statuts ont changé mais pas dans le bon sens. Le personnel ouvrier a de meilleurs statuts. On nous a supprimé des tâches techniques au profit de tâches ménagères à cause de la suppression de postes. Les ouvriers professionnels sont passés dans la catégorie supérieure, nous sommes restés à la même place.
- λ "... Moins de reconnaissance professionnelle. Evolution du matériel. Moins de formation..."
- λ "... Ce qui a changé depuis que j'exerce ce métier ce sont les conditions de travail, un non respect de la personne, une surcharge de travail croissante. La rémunération n'est pas conforme aux compétences demandées..."

... et en amélioration pour d'autres

- λ "... Les mentalités des enseignants se sont améliorées. De meilleures conditions de travail..."
- λ "... La tâche de chaque personnel est mieux définie ce qui apporte une meilleure gestion du travail, une meilleure relation et une meilleure collaboration entre collègues..."
- λ "... Mes connaissances et mes fonctions se sont plus élargies. Mes qualités de vie professionnelles sont plus appréciables..."
- λ "On ne balaie plus. On a moins de travail à cause du changement des cours, plus libre de s'occuper des petits problèmes des professeurs, plus d'autonomie, plus de liberté dans le travail..."
- λ "... J'ai constaté une amélioration des conditions de sécurité et une demande naturelle des élèves et des professeurs..."

Un rapprochement des enseignants apprécié

- λ "... Meilleure reconnaissance par les enseignants. Assistance dans la mise en place des nouveaux programmes et en TP. Meilleure intégration dans la vie de l'EPLE avec l'ensemble de la communauté éducative..."
- λ "... Collaboration plus directe avec les enseignants..."
- λ "... C'est moi qui gère mon travail bien sûr en fonction de la demande des enseignants sinon j'organise mon temps comme je le veux..."
- λ "... Ma relation professionnelle avec les enseignants..."
- λ "... La participation aux projets d'enseignement plus intéressant..."
- λ "... Mes relations avec l'intendance et l'administration ont beaucoup changé, ce qui permet une meilleure harmonie... C'est moins cloisonné, il y a plus de coopération..."
- λ "... L'ambiance de travail qui est extra. Bonnes relations avec les collègues et les enseignants. Ce n'était pas le cas à mes débuts..."
- λ "... Un meilleur contact avec les professeurs au niveau de l'établissement et aussi entre collègues, meilleure coordination..."

5 - L'hygiène et la sécurité

1 - Un déficit global de connaissance et d'application des règles d'hygiène et de sécurité

Il y a un intérêt marqué à faire connaître les règles d'hygiène et de sécurité ; en effet, plus ces règles sont connues et plus elles sont appliquées.

Face à ces règles, l'implication des différents acteurs est variable ; dans l'ordre décroissant, les personnels de laboratoire, les enseignants, les autres personnels, les élèves.

Les techniciens de laboratoire sont les plus critiques concernant les enseignants : 49% d'entre eux (contre 32% en moyenne) estiment que ceux-ci ne connaissent pas suffisamment les règles. Ils sont également 57% (contre 40% en moyenne) à penser que les enseignants n'appliquent pas assez les règles.

Inversement, 78% des **agents techniques de laboratoire** estiment que les enseignants appliquent bien les règles (contre 58% en moyenne).

Pour les **aides techniques de laboratoire**, ce sont les élèves qui respectent le moins les règles : ils sont, en effet, 73% à penser que les élèves n'appliquent pas suffisamment les règles (contre 65% en moyenne, tous corps confondus).

Tableau 54 : Connaissance et application des règles d'hygiène et de sécurité

	Suffisamment connues			Suffisamment appliquées		
	oui	non	NR	oui	non	NR
λ Des élèves	33%	65%	2%	31%	66%	3%
λ Des enseignants	67%	32%	1%	58%	40%	2%
λ De vous	84%	16%	-	80%	19%	1%
λ Des autres personnels	48%	44%	8%	47%	43%	10%

Les dispositions attendues pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité dans les laboratoires ou les classes de travaux pratiques font émerger trois pistes d'évolution :

- λ les équipements, avec une triple nécessité : renouveler ou installer de nouveaux matériels, aménager des locaux, et enfin effectuer des mises aux normes ;
- λ la formation, principalement pour les personnels de laboratoire, mais aussi les enseignants ;
- λ l'information aux élèves, la consultation des personnels de laboratoire et la prévention.

Une triple attente : le renouvellement ou l'installation de nouveaux matériels, l'aménagement des locaux et la mise aux normes des équipements

- λ "... Mettre des douchettes dans les salles de TP. Que les armoires ventilées commandées depuis 3 ans arrivent vite. Mettre des tables adaptées aux ordinateurs car ils sont actuellement posés sur des paillasses où il y a des arrivées d'eau et de gaz. Qu'il y ait des salles spécialement prévues pour les cours, qu'elles soient suffisamment grandes. Manque d'espace..."
- λ "... Il serait nécessaire d'avoir une douche à l'étage de chimie pour pouvoir intervenir rapidement en cas de projections. La récupération des déchets toxiques n'est pas vraiment au point avec tous les mélanges que les élèves font..."
- λ "... On n'a pas de placards pour les produits dangereux en labo, pas d'armoire à pharmacie pour les premières urgences, pas de système de coupure d'eau ni de gaz dans les classes de TP et pas de formation obligatoire en hygiène et sécurité..."
- λ "... On n'a pas de hotte aspirante dans les salles..."

- λ *"... Manque de couvertures chauffantes anti-feu. La machine pour laver la vaisselle nous manque pour tuer les bactéries..."*
- λ *"... On a un problème ici, il faut traverser un couloir très fréquenté avec des produits dangereux. En fait, les labos sont mal placés, ils sont à côté de l'administration. Une conception plus pratique des labos..."*
- λ *"... Mettre tout le matériel aux normes mais nous sommes limités par le temps ..."*
- λ *"... Mettre une douche accessible devant la porte dans toutes les salles de TP en cas de problèmes et avoir des hottes aspirantes. Les salles de TP équipées sont transformées en salles de cours, elles ne devraient servir qu'aux TP, les salles de cours devraient être distinctes..."*
- λ *"... Que les règles d'hygiène et de sécurité soient appliquées dès la conception et la construction d'un établissement, que le matériel de sécurité soit mis à disposition..."*
- λ *"...Avoir des hottes aspirantes... Il faudrait refaire les salles et améliorer les laboratoires, les plans de travail..."*
- λ *"... Eviter le passage avec des produits dangereux au milieu des élèves dans un couloir. Installer des téléphones dans les classes..."*
- λ *"... Il faudrait pouvoir équiper les élèves de blouses et de gants en caoutchouc..."*
- λ *"... Modifier les salles de travail des laboratoires avec l'achat de matériels sécurisés tels que petits matériels physiques électriques..."*
- λ *"... Dans les classes, il conviendrait que les installations de gaz et d'électricité soient en état. Dans les laboratoires, que ceux-ci soient équipés de ventilation et que nous ayons à disposition des armoires ventilées pour les produits chimiques..."*
- λ *"...Etre aux normes d'hygiène et de sécurité : la salle de stockage des produits dangereux est la même que la salle de travail, il faudrait avoir une autre salle pour les produits dangereux. En cas de brûlure par produit chimique, l'utilisation de la douche est difficile, elle est éloignée des deux bâtiments..."*
- λ *"...En salle de stockage des produits chimiques, il faudrait des étagères adaptées aux produits solides et des bacs de rétention au cas de fuite. Nécessité d'une ventilation interne car notre salle de stockage se situe à l'intérieur du bâtiment. Les déchets sont correctement éliminés par une société extérieure mais il faudrait une armoire pour stocker..."*
- λ *"...Il faudrait des trousse à pharmacie dans les labos, des douchettes en cas d'inflammation, une couverture anti-feu, des armoires ventilées, un rince œil en cas de projection, des coups de poing d'arrêt d'urgence.... Le port de la blouse devrait être obligatoire, ainsi que le port de lunettes de sécurité et de gants. »*
- λ *"... Avoir du matériel plus sécurisé pour les élèves ; par exemple, avoir des flacons pipeteurs pour les produits chimiques dangereux..."*

La formation, principalement des personnels de laboratoire, mais aussi des enseignants

- λ "... Les enseignants ne sont pas préparés à ce qu'il faudrait faire, ils jettent les produits dans l'évier..."
- λ "... On travaille parfois trop vite... on ne connaît pas toutes les règles. On a des stages plus ou moins bien faits, il faudrait des formations obligatoires..."
- λ "... Que les règles de sécurité soient rappelées pour tous, par le professeur en début de cours et que le professeur applique lui même ces dites règles de sécurité.
- λ "... Avoir des stages dès le début de l'année pour assurer le bon fonctionnement des nouveaux TP..."
- λ "... Avoir une formation adaptée pour le personnel de laboratoire pour être proche des enseignants..."
- λ "... Que les personnels puissent avoir une formation de premier secours... Qu'ils aient en début d'année une connaissance sur les problèmes liés aux risques dans les laboratoires et une demi journée de sensibilisation. Un exercice d'évacuation des locaux..."
- λ "... De faire des stages de remise à niveau. Concernant les mesures de sécurité, on devrait avoir une circulaire tous les ans avec une liste des produits à utiliser et comment les utiliser..."
- λ "... Une formation digne de ce nom en « risque chimique »..."
- λ "... Former le personnel de laboratoire à tous ces dangers... Former le personnel de laboratoire sur les premiers secours à apporter. Former les professeurs aux conditions de sécurité. Meilleures informations sur l'application des textes de loi..."
- λ "... Une formation pour les professeurs sur la sécurité en liaison avec les programmes..."

L'information aux élèves, la consultation des personnels de laboratoire et la prévention

- λ "... D'abord imposer aux élèves dès le début de l'année d'avoir une blouse et une paire de lunettes de sécurité, et l'imposer aussi aux professeurs. Apprendre aux élèves les dangers des produits, ne pas les jeter dans les éviers. Pour appliquer ces mesures, avoir le soutien de l'administration et ce n'est pas le cas..."
- λ "... Que les règles nous soient fournies. Qu'il y ait des réunions d'information..."
- λ "... Qu'on fasse intervenir un peu plus le personnel de laboratoire quand il y a prise de décisions par rapport aux locaux ou à certains matériels. On devrait nous consulter plus souvent. Il faudrait faire passer davantage d'organismes de sécurité et nous obliger à appliquer les règles de sécurité..."
- λ "... Que les règles de sécurité soient au moins affichées dans les classes..."
- λ "... Affichage pour stimuler les élèves, leur apprendre les règles d'hygiène et de sécurité ; ex : en TP, ils viennent régulièrement sans blouse, certains ne débarrassent rien ; je suis sûre qu'ils ne se lavent pas les mains après avoir manipulé des bêtes mortes..."
- λ "... Déjà c'est le bouche à oreilles. Je me renseigne un peu à droite et à gauche. Il faudrait plus d'informations sous forme de réunions ou de courriers définissant précisément les conditions de sécurité à respecter..."

- λ "... A la suite d'un courrier adressé au chef d'établissement au cours de l'année 2000, concernant le manque d'hygiène et de sécurité, aucune amélioration constatée, ni aucune prise en considération..."
- λ "... Faire évoluer les mentalités en général par une campagne d'information nationale sur le thème : la sécurité c'est l'affaire de chacun de nous, pour montrer que la sécurité c'est sérieux..."
- λ "... Meilleure information à l'aide d'une personne même extérieure. Il devrait y avoir un suivi et peut-être même un contrôle pour être sûr que les normes de sécurité soient appliquées..."
- λ "... Rendre les élèves plus responsables et leur faire prendre conscience de certains dangers..."
- λ "... Le matériel : il y a des installations qui ne sont pas conformes. Il serait souhaitable de demander l'avis des personnels de laboratoire avant tout changement dans les locaux ..."
- λ "... Avertir des dangers par des affichages : tableaux..."
- λ "... Sensibiliser les élèves sur les problèmes de sécurité. Elaborer un règlement propre au laboratoire et aux salles de TP en rappelant les règles de base..."
- λ "... Que la réglementation soit beaucoup plus diffusée. Visite médicale annuelle pour les personnels de laboratoire et les enseignants..."

En dépit des nombreuses observations et attentes relevées, il faut constater que, somme toute, plus des trois quarts des personnels se sentent en sécurité dans leur laboratoire. Notons que tous les corps expriment une opinion homogène.

Tableau 55 : Ressenti de sécurité dans votre laboratoire

λ Oui	76%
λ Non	24%

Des progrès sont néanmoins attendus de la mise aux normes de sécurité des laboratoires et des salles de travaux pratiques :

- λ à peine un répondant sur deux déclare une conformité des équipements aux normes de sécurité. Le déficit concerne en particulier l'évacuation des solutions toxiques et dangereuses ;
- λ l'amélioration de la sécurité dans les locaux interpelle les collectivités territoriales généralement en charge des bâtiments.

Tableau 56 : Proportion d'interrogés à estimer que les laboratoires et les salles de travaux pratiques ne sont pas équipés aux normes de sécurité

Les équipements actuels ne sont pas suffisants pour :	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ l'évacuation des solutions toxiques et dangereuses	45%	49%	56%	60%	52%
λ la manipulation et le stockage des produits toxiques et dangereux en armoires ventilées	43%	47%	50%	70%	50%
λ le traitement des déchets	41%	41%	52%	63%	48%

2 - Un souhait transversal aux personnels de laboratoire : être responsabilisé et reconnu sur les aspects hygiène et sécurité

Les personnels de laboratoire revendiquent massivement (82%) la responsabilité du domaine hygiène et sécurité. La proportion atteint même 92% pour les techniciens de laboratoire.

Tableau 57 : Responsabilité souhaitée en matière d'hygiène et de sécurité

λ	Oui	82%
λ	Non	17%
λ	Non réponse	1%

Tous les corps sont unanimes pour estimer (à 95%) que la responsabilisation doit s'accompagner d'une reconnaissance réelle de cette nouvelle compétence.

Tableau 58 : Souhait de comptabilisation de cette responsabilité dans l'évaluation de vos compétences

λ	Oui	95%
λ	Non	5%

Base des concernés : les 402 personnes qui ont répondu oui, soit 82%

Les 17% d'enquêtés qui estiment que le domaine hygiène et sécurité n'est pas de leur ressort, reconnaissent massivement (88%) la légitimité du chef d'établissement dans le domaine.

Tableau 59 : Autre responsable

Base des concernés : les 89 personnes qui ont répondu non, soit 17%

	Oui	Non	NR
λ Le chef d'établissement	88%	11%	1%
λ Les enseignants	53%	45%	2%
λ L'ACMO (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)	54%	42%	4%

6 - La formation

1 - La présence généralisée de l'informatique

La grande majorité des personnels de laboratoire (82%) a recours à des solutions informatiques, et ce aussi bien en lycée, qu'en lycée professionnel ou en collège. Seuls les agents techniques sont encore non utilisateurs, pour la moitié d'entre eux.

Tableau 60 : Utilisateur de solutions informatiques

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Oui	98%	87%	78%	50%	82%
λ Non	2%	13%	22%	50%	18%

En revanche, les personnels de laboratoire sont moins impliqués dans le fonctionnement et la maintenance du matériel informatique : à peine plus d'un interrogé sur deux.

Cette moyenne cache deux extrêmes : **les techniciens de laboratoire qui répondent oui à 75%** et **les agents techniques qui sont 65% à ne pas être impliqués dans ces missions.**

Tableau 61 : Assure le fonctionnement et la maintenance du matériel informatique

λ Oui	54%
λ Non	45%
λ Non réponse	1%

L'implication plus faible dans le fonctionnement et la maintenance informatique s'explique en partie par l'absence de formation reçue. Seul un quart (23%) du personnel assurant ces tâches a été spécialement formé pour cela.

Tableau 62 : Si oui, formation reçue

Base des concernés : les 268 personnes qui assurent la maintenance, soit 54%

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Oui	26%	28%	20%	18%	23%
λ Non	74%	72%	80%	82%	77%
	100%	100%	100%	100%	100%

2 - L'exigence d'un niveau minimal de formation estimé au bac

Globalement, le niveau de diplôme correspondant aux capacités acquises est estimé à un niveau situé entre le supérieur court (40%) et le bac (33%).

Tableau 63 : Niveau de diplôme estimé suite à la formation acquise

λ Supérieur long (Bac + 3)	15%	73%
λ Supérieur court (BTS-IUT)	40%	
λ Niveau Bac	33%	
λ Niveau CAP - BEP	9%	
λ Non réponse	3%	
	100%	

Cette estimation varie selon le niveau de diplôme des répondants. Ainsi, plus l'enquêté est diplômé à l'entrée dans son corps d'affectation et plus il valorise le niveau de diplôme acquis.

On voit ainsi en œuvre une logique de justification et de défense du diplôme initial.

Les diplômés les plus "décalés" sont :

- λ 44% des diplômés de l'enseignement supérieur long estiment qu'ils ont acquis l'équivalent d'un diplôme supérieur long ;
- λ 53% des diplômés de l'enseignement supérieur court estiment exercer à leur niveau de diplôme d'origine.

Quant aux niveaux bac et CAP-BEP, ils estiment dans leur grande majorité (à plus de 70%) avoir acquis un niveau supérieur à leur diplôme d'origine.

Tableau 64 : Niveau de diplôme estimé suite à la formation acquise, en fonction du niveau de diplôme lors de l'accès au corps

Diplôme d'origine	Niveau acquis estimé					Moyenne
	Supérieur long	Supérieur court	Bac	CAP BEP	Sans réponse	
λ Supérieur long	44%	20%	25%	7%	4%	100%
λ Supérieur court	22%	53%	21%	-	4%	100%
λ Bac	13%	58%	24%	3%	2%	100%
λ CAP - BEP	5%	22%	52%	19%	2%	100%

Une formation initiale en amont du recrutement semble incontournable : seule une minorité de 14% imagine pouvoir exercer en laboratoire sans formation initiale.

Tableau 65 : Perception de la capacité d'une personne sans formation initiale

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Oui	8%	15%	11%	35%	14%
λ Non	92%	84%	89%	65%	85%

Le niveau de formation initiale minimale requis se positionne autour du niveau bac (56%).

Tableau 66 : Niveau de formation initiale minimum requis pour exercer vos fonctions actuelles

	Technicien de laboratoire	Aide technique de laboratoire	Aide de laboratoire	Agent technique de laboratoire	Ensemble
λ Supérieur long	14%	5%	5%	5%	6%
λ Supérieur court	49%	24%	11%	15%	20%
λ Niveau Bac	37%	55%	66%	33%	56%
λ Niveau CAP-BEP	-	16%	17%	48%	17%
λ Non réponse	-	1%	-	-	1%
	100%	100%	100%	100%	100%

Cette moyenne masque le fait que les répondants ont tendance à justifier leur diplôme : plus ils sont diplômés et plus ils jugent nécessaire un niveau de formation initiale élevé.

Tableau 67 : Niveau de formation initiale minimum estimé selon le niveau de diplôme lors de l'accès au corps

Niveau minimum requis estimé						
Diplôme d'origine	Supérieur long	Supérieur court	BAC	CAP BEP	Sans réponse	
λ Supérieur long	18%	27%	51%	4%	-	100%
λ Supérieur court	3%	33%	58%	6%	-	100%
λ Bac	5%	23%	61%	10%	1%	100%
λ CAP - BEP	4%	9%	55%	31%	1%	100%
Rappel des effectifs	28	100	275	85	3	491

IV - LA TYPOLOGIE DES PERSONNELS DE LABORATOIRE

La population des personnels de laboratoire enquêtés n'est pas totalement homogène. Il est possible de saisir la diversité de cette population en mettant en évidence une typologie de quatre profils différenciés de réponses.

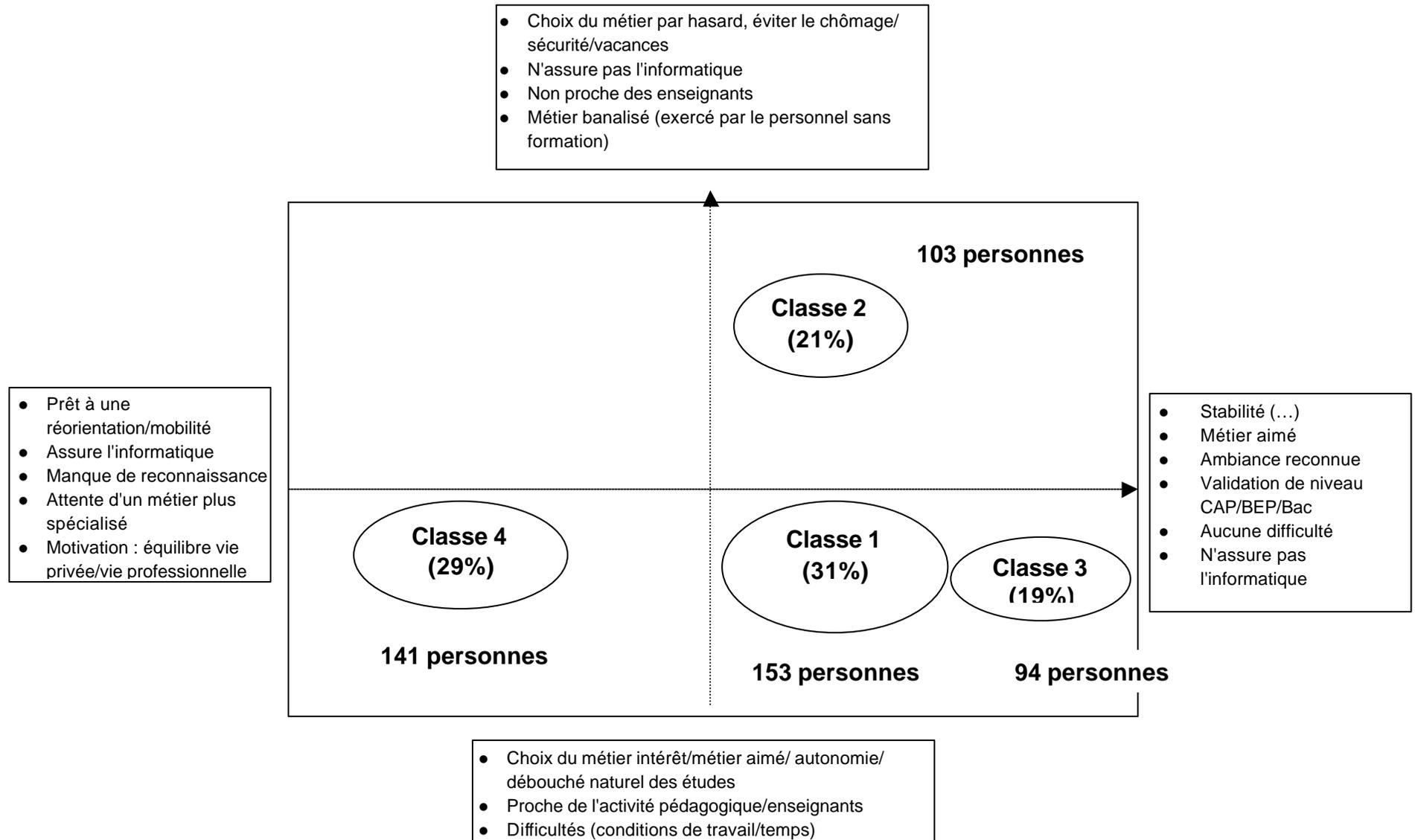
Chacun de ces quatre profils sélectionnés s'appréhende par les écarts de leurs réponses à la moyenne de l'échantillon et aux réponses des autres profils.

Nota :

L'affectation d'un répondant à l'un des quatre profils se fait automatiquement par des méthodes statistiques (logiciel SPAD'N) (1)

(1) - classification hiérarchique ascendante

Typologie des enquêtés



1 - Une proximité déclarée avec l'enseignant

	Classe 4 29%	Classe 1 31%	Classe 2 21%	Classe 3 19%	Moyenne
Q7 - Vous sentez-vous plutôt proche :					
λ de l'action pédagogique des enseignants	88	82	74	89	83
λ du soutien logistique, technique et de sécurité assuré par les autres personnels ATOSS	59	45	59	63	55
Q23 - Modalités d'accès au corps actuel :					
λ concours externe	65	44	41	38	48
λ concours interne	30	48	37	43	40
λ examen professionnel	1	1	1	1	1
λ liste d'aptitude	3	1	8	5	4
λ détachement	0	3	1	3	2
λ autre	1	3	13	10	5
Q26 - Vous avez exercé une activité professionnelle autre que saisonnière avant l'obtention du concours externe				Base concernée 48%	
	77	72	83	69	76

Tous les personnels de laboratoire se sentent plus proches du corps enseignant que des ATOSS. Cette proximité est particulièrement marquée pour les individus des **classes 4 et 3**.

Le mode d'accès au corps actuel est explicatif des reclassements par types :

- λ les accédants à leur corps par concours externe se reclassent plus que les autres en **classe 4** ;
- λ les accédants par concours interne se retrouvent davantage en **classe 1** ;
- λ les listes d'aptitude sont plutôt en **classe 2**.

Plus de trois quarts des répondants ont exercé une autre activité professionnelle. Cette expérience antérieure est particulièrement avérée auprès des personnels appartenant à la **classe 2** : 83% d'entre eux ont à leur actif cette expérience.

2 - Le poids du hasard et du risque du chômage

	Classe 4 29%	Classe 1 31%	Classe 2 21%	Classe 3 19%	Moyenne
Q33 - D'autres raisons ont pu également conduire au métier de laboratoire					
λ C'est un métier où je suis venu par hasard :					
○ tout à fait d'accord + plutôt d'accord ;	54	44	86	51	57
○ plutôt pas d'accord + pas d'accord du tout.	45	54	13	49	42
λ Ce type de métier était un débouché naturel de mes études :					
○ tout à fait d'accord + plutôt d'accord ;	49	46	18	44	41
○ plutôt pas d'accord + pas d'accord du tout.	50	52	82	56	58
λ L'important était d'éviter le chômage tout à fait d'accord + plutôt d'accord ;	61	45	83	29	54
○ plutôt pas d'accord + pas d'accord du tout.	38	52	17	71	44
λ Il n'y avait pas de débouchés professionnels dans les secteurs qui m'intéressaient :					
○ tout à fait d'accord + plutôt d'accord ;	46	39	53	19	40
○ plutôt pas d'accord + pas d'accord du tout.	53	57	45	80	58

Les raisons conduisant au métier de laboratoire révèlent les spécificités de deux types en particulier :

- λ les personnels de la **classe 2**, qui reconnaissent fortement le poids du hasard dans leur orientation et leur souci d'éviter le chômage ;
- λ les personnels de la **classe 3**, qui écartent de leur motivation le facteur chômage ou l'absence d'autres débouchés professionnels.

3 - L'attractivité fréquente pour un autre métier

	Classe 4 29%	Classe 1 31%	Classe 2 21%	Classe 3 19%	Moyenne
Q34 - Pour vous, le positionnement des personnels de laboratoire en catégorie B et C, a été un frein dans le choix du métier.	33	25	12	9	21
Q35 - Vous auriez aimé exercer un autre métier du ministère de l'Éducation nationale, si vous n'aviez pas été recruté en qualité de personnel de laboratoire.	79	37	38	44	50
Q36 - Lequel :				Base concernée 50%	
λ enseignant	63	43	36	51	52
λ ingénieur	8	0	8	2	5
λ ouvrier et technicien	12	18	18	5	13
λ administratif	5	12	18	12	10
λ éducation, orientation	2	4	3	10	4
λ social ou santé	9	21	10	17	13

L'attractivité pour un autre métier s'exerce en particulier auprès des personnels de **classe 4**. Ce sont eux qui à la fois :

- λ auraient plus que les autres aimé exercer un autre métier au sein du ministère de l'Éducation nationale (enseignant) ;
- λ voient un frein dans le positionnement en catégories B et C des personnels de laboratoire.

On note que ce positionnement catégoriel freine également de façon non marginale les personnels de la **classe 1** (25%).

4 - Une propension certaine ... à bouger

	Classe 4 29%	Classe 1 31%	Classe 2 21%	Classe 3 19%	Moyenne
Q37 - Avez-vous engagé récemment une démarche pour vous réorienter dans les prochaines années vers : (oui)					
λ une fonction ouvrière ou technique	19	10	4	1	10
λ une fonction enseignante	20	0	2	2	7
Q38 - Considérez-vous la répartition des compétences entre personnel de laboratoire et personnel ouvrier et technique suffisamment claire :					
λ dans la pratique de votre établissement	37	61	56	66	54
Q39 - Envisagez-vous une mobilité géographique sans changer de fonction :					
λ dans l'académie	48	18	16	19	26
λ hors de l'académie	39	10	18	5	19
Q40 - Seriez-vous prêt à une mobilité fonctionnelle vers :					
λ des laboratoires de l'enseignement supérieur	89	44	46	31	55
λ des laboratoires de la recherche	88	42	42	23	52

Ce sont en particulier les agents des **classes 4** puis des **classes 1** qui passent le plus à l'acte pour se réorienter.

Les personnels de la **classe 4** sont le plus en partance avec deux perspectives :

- λ ou sans changer de fonction dans l'académie ;
- λ ou en mobilité fonctionnelle vers des laboratoires de l'enseignement supérieur ou de recherche.

Ce sont également ces répondants (classe 4) qui apprécient le moins la répartition des compétences entre personnel de laboratoire et personnel ouvrier et technique.

5 - Une attente de plus de spécialisation

	Classe 4 29%	Classe 1 31%	Classe 2 21%	Classe 3 19%	Moyenne
Q41 - Les métiers de laboratoire doivent être selon vous, <u>plus spécialisés</u>	79	73	79	55	73
Q42 - Les épreuves de concours sont adaptées aux missions exercées dans votre corps	41	50	44	70	50
Q55 - Vous êtes utilisateur de solutions informatiques	97	76	69	82	82
Q56 - Vous assurez-vous le fonctionnement et la maintenance du matériel informatique	81	49	38	43	55
Q57 - Vous avez reçu une formation informatique	18	32	21	27	24

Près de trois quarts des personnels privilégient la spécialisation. Cette aspiration est particulièrement forte de la part des personnels de **classe 4** et de **classe 2**.

La perception des épreuves de concours est fortement différenciée. Ainsi, la non-adaptation des épreuves de concours est en particulier constatée par les **trois classes : 4, 1, et 2** Seuls les personnels de **classe 3** sont globalement positifs (70%) à l'encontre de ces épreuves.

Si le recours aux solutions informatiques s'est généralisé, son impact reste différencié. **La classe 4** a manifestement une longueur d'avance : en tant qu'utilisateur avéré et en tant que participant au fonctionnement et à la maintenance.

6 - Des perceptions contrastées du niveau de formation acquis ou requis

	Classe 4 29%	Classe 1 31%	Classe 2 21%	Classe 3 19%	Moyenne
Q58 - Si la formation que vous avez acquise tout au long des années travaillées était validée, à quel niveau de diplôme cela correspondrait-il : λ supérieur long (Bac + 3) λ supérieur court (BTS-IUT) λ niveau Bac λ niveau CAP - BEP	30 48 18 1	13 45 33 7	4 28 43 20	7 31 46 14	15 40 33 9
Q59 - Vous pensez qu'aujourd'hui une personne n'ayant reçu aucune formation initiale pourrait exercer en laboratoire.	6	10	37	9	14
Q60 - D'après vous, quel est le niveau de formation initiale minimum requis pour exercer les fonctions qui sont les vôtres actuellement : λ supérieur long (Bac + 3) λ supérieur court (BTS-IUT) λ niveau Bac λ niveau CAP - BEP	10 28 55 6	3 18 62 16	4 14 47 35	5 19 57 18	6 20 56 17

A l'exception des personnels de **classe 2**, qui banalisent les pré-requis de formation pour les autres répondants, l'exercice de leur(s) métier(s) exige une formation initiale.

Les personnels des **classes 1 et 4** valorisent plus souvent le niveau de diplôme de l'enseignement supérieur alors que ceux qui appartiennent aux **classes 2 et 3** le banalisent plus en se centrant plutôt sur le référentiel bac ou moins.

Notons que les personnels inclus en **classe 3** déprécient le plus le niveau cible de formation initiale.

7 - Un effet corps et un effet diplôme

	Classe 4 29%	Classe 1 31%	Classe 2 21%	Classe 3 19%	Ttes classes con- fondues
Corps :					
λ Technicien de laboratoire	45	27	10	18	100
λ Aide technique de laboratoire	30	36	20	14	100
λ Aide de laboratoire	27	29	21	23	100
λ Agent technique de laboratoire	10	28	37	25	100
Sexe :					
λ Homme	35	30	22	13	100
λ Femme	26	31	21	22	100
Q6 - Niveau de diplôme lors de l'accès au corps :					
λ Supérieur long (Bac + 3 ou plus)	62	13	20	5	100
λ Supérieur court (BTS-IUT)	47	29	12	12	100
λ Niveau Bac	27	37	16	20	100
λ Niveau CAP - BEP	10	34	27	29	100

Il existe à la fois un effet corps et un effet diplôme.

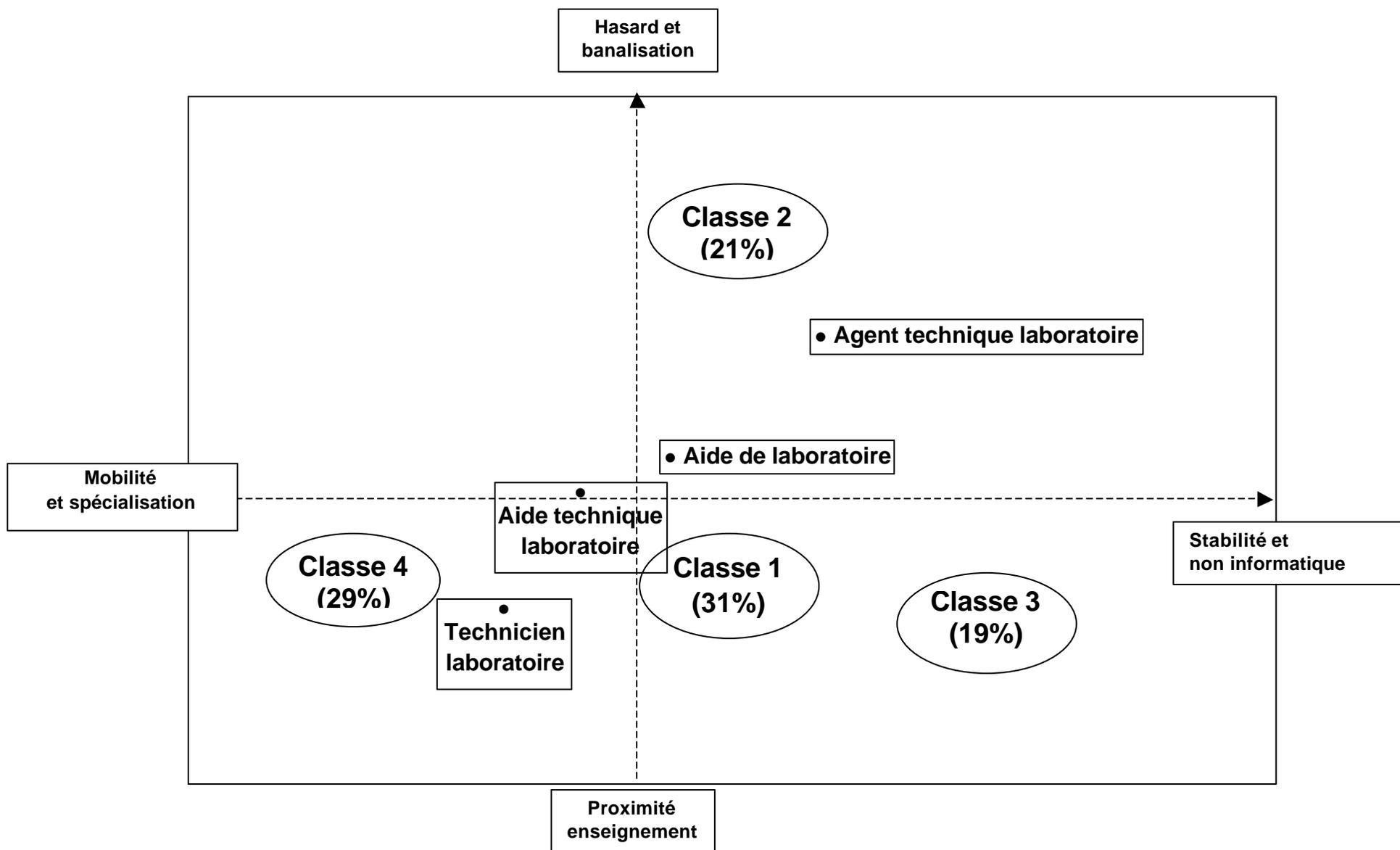
En effet, les techniciens de laboratoire et les aides techniques se reclassent plus que les autres dans **les classes 4 et 1**. A contrario, les agents techniques se reclassent davantage en **classe 2**. Quant aux aides de laboratoire, ils se retrouvent avec homogénéité dans toutes les classes.

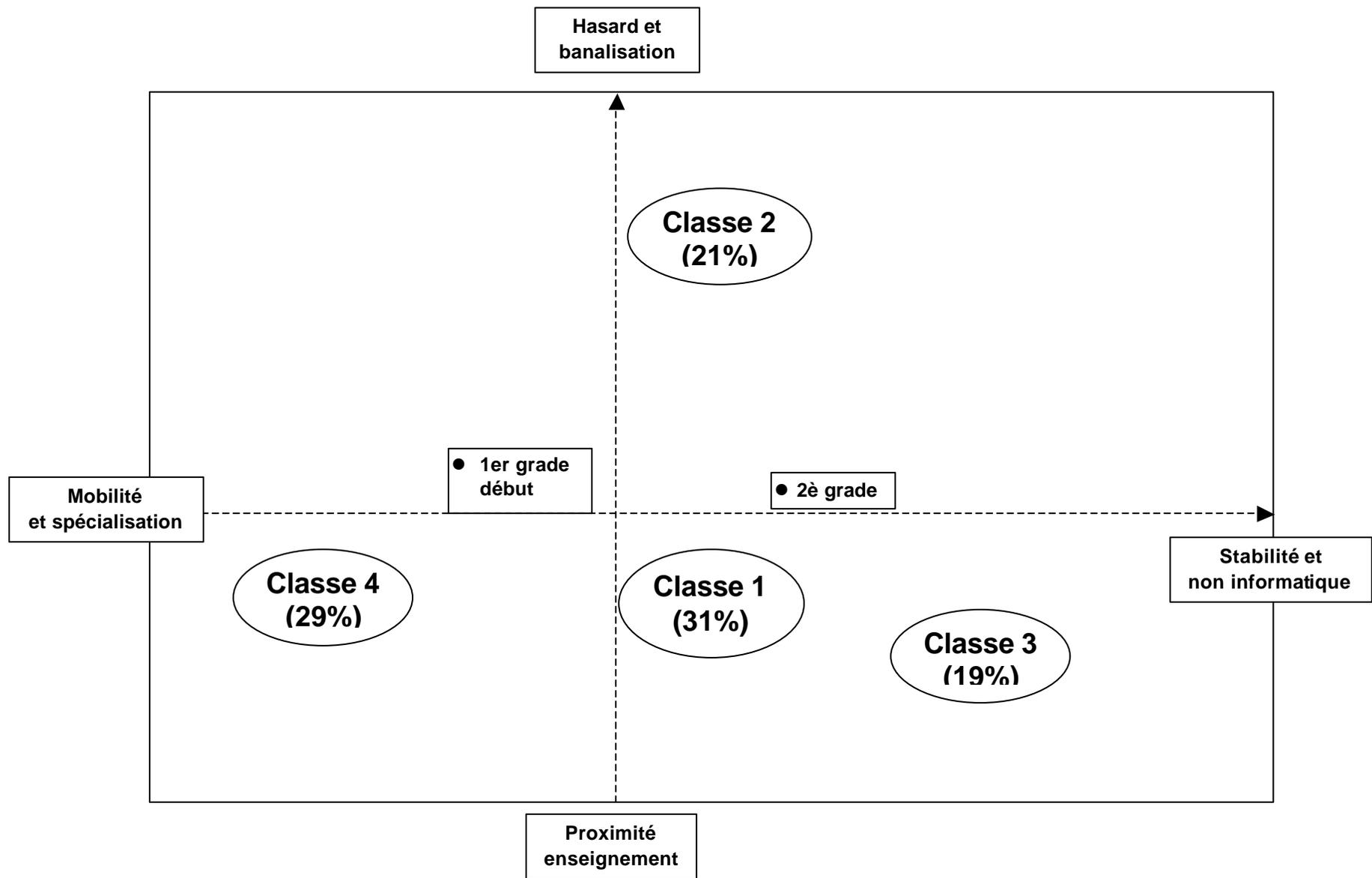
Le niveau de diplôme s'exerce selon une logique similaire, avec un clivage entre les diplômés du supérieur et les autres.

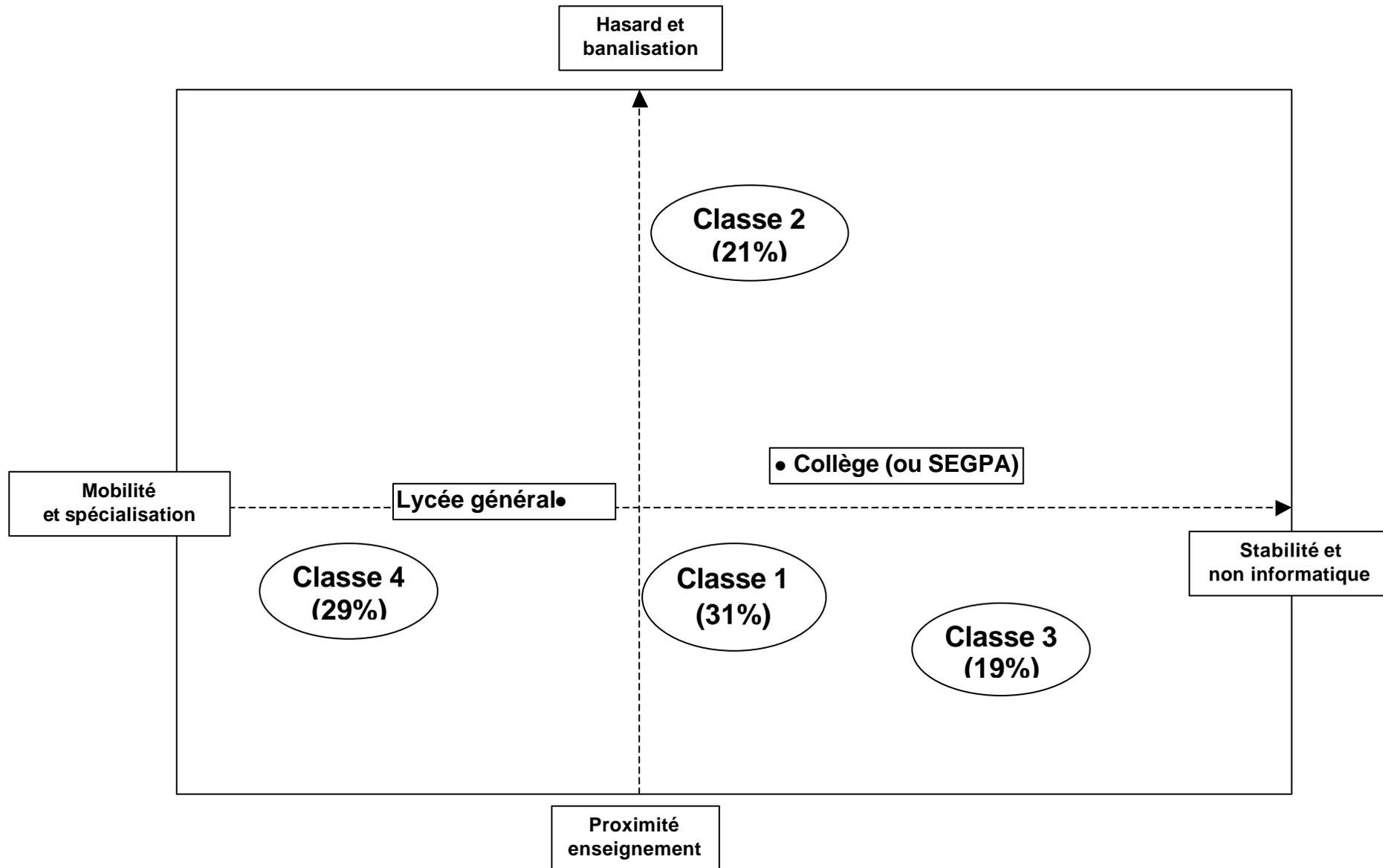
Ainsi, les diplômés du supérieur se reclassent davantage **en classe 4**.

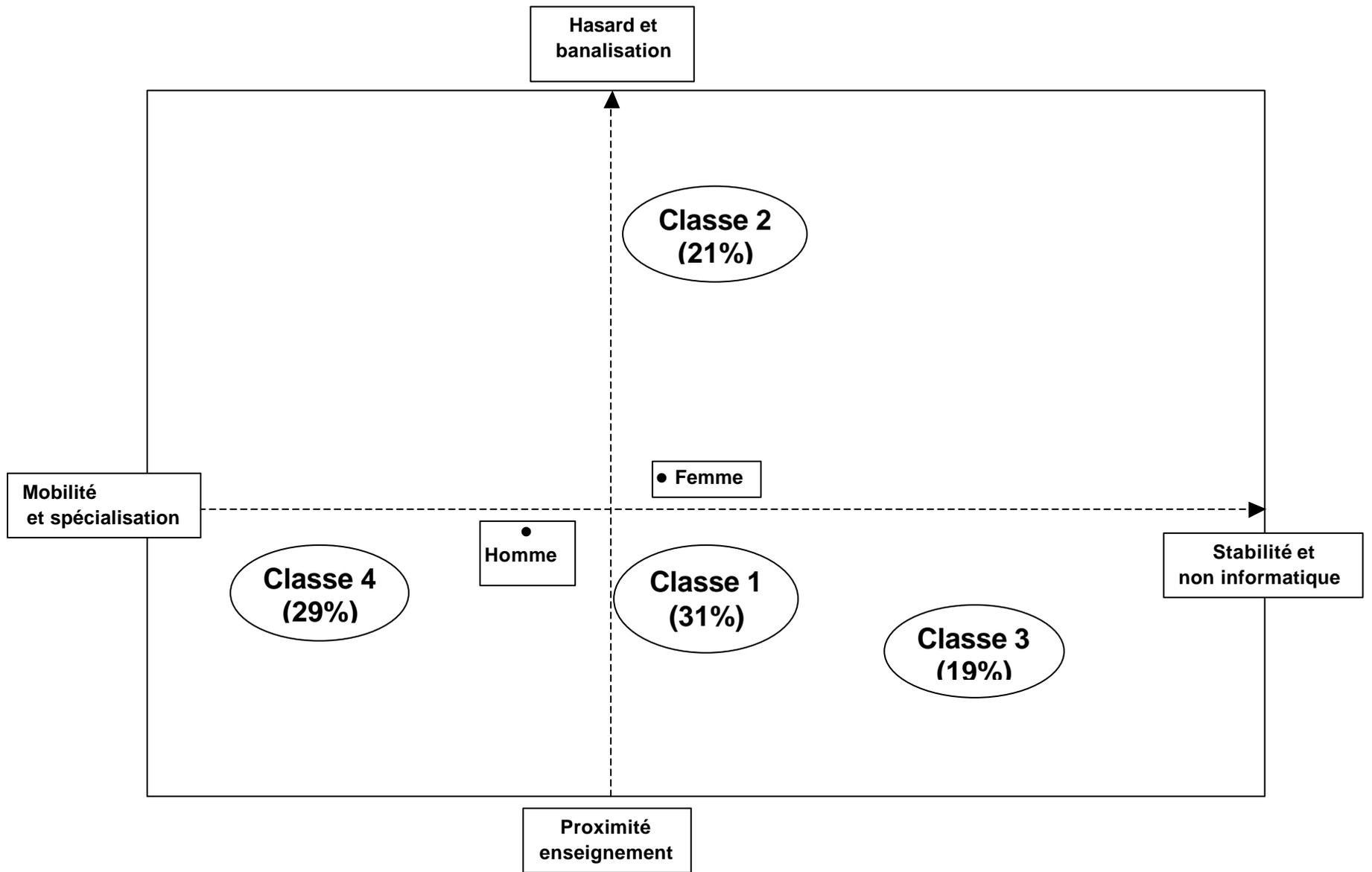
Les diplômés de niveau bac se retrouvent plutôt en **classe 1** et ceux de niveau CAP - BEP dans les **classes 2 et 3**.

Une signalétique discriminante









V - ANNEXES

Annexe 1 Questionnaire

Bonjour,

La direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'Éducation nationale souhaite mieux connaître les conditions d'exercice du métier des personnels de laboratoire.

Elle a chargé la société d'études JCA Développement de réaliser une enquête auprès d'un échantillon de 500 personnes.

Les informations recueillies serviront uniquement de manière statistique au Ministère afin d'avoir une meilleure connaissance de ces personnels et des différentes facettes de leur métier. Aucune utilisation nominative de vos réponses ne sera faite.

Concernant les informations que vous allez nous fournir, nous vous précisons que vous disposez d'un droit d'accès et de modification auprès de la société JCA Développement, qui seule sera en possession des questionnaires.

Nous vous rappelons également que la procédure d'étude a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Nous vous remercions vivement de votre participation.

PERSONNEL DE LABORATOIRE

IDENTIFICATION :

N° Fichier

--	--	--

CORPS :

λ	Technicien de laboratoire.....	10%
λ	Aide technique de laboratoire.....	41%
λ	Aide de laboratoire	41%
λ	Agent technique de laboratoire	8%

Depuis combien de temps ? (noter le nombre d'années) : 10,5 ans

GRADE :

λ	1 ^{er} grade (début)	74%
λ	2 ^{ème} grade	25%
λ	3 ^{ème} grade	1%

AFFECTATION :

λ	Collège (ou SEGPA)	14%
λ	Lycée.....	80%
λ	LP.....	2%

NIVEAU(X) D'EXERCICE (*plusieurs réponses possibles*) :

	Oui	Non	NR
λ Collège : 6 ^{ème} - 5 ^{ème}	17%	82%	1%
λ Collège : 4 ^{ème} - 3 ^{ème}	18%	81%	1%
λ Lycée général ou technologique	87%	13%	-
λ Lycée professionnel	9%	90%	1%
λ STS	8%	91%	1%
λ CPGE	17%	82%	1%

AGE : moyenne : 41,2 ans

SEXE :

λ Hommes.....	34%
λ Femmes.....	66%

Q1 - Quelles sont les modalités actuelles de votre service ?

(en cas d'exercice partagé, prendre en compte la totalité de votre service) :

λ Temps plein	85%
λ 90 %.....	1%
λ 80 %.....	9%
λ 70 %.....	-
λ 60 %.....	-
λ 50 %.....	5%

Q2 - Depuis combien d'années exercez-vous dans cet établissement ?

Noter le nombre d'années, y compris le cas échéant les années effectuées au titre d'un corps précédent :

Moyenne 9 ans

Q3 - VISITE MÉDICALE : à quand remonte votre dernière visite médicale professionnelle ?

λ 1 an.....	14%
λ 2 ans.....	6%
λ 2 à 5 ans.....	17%
λ plus de 5 ans	53%
λ non réponse.....	10%

Q4 - PERSONNEL DE VOTRE ÉTABLISSEMENT : combien de personnels

de laboratoire, vous y compris, exercent dans votre établissement, celui de l'affectation principale s'il y a plusieurs établissements ?

5,5

BASE CONCERNÉS : 51%

Q5 - SPÉCIALITÉ pour les techniciens et aides techniques de laboratoire :

λ Biologie - géologie.....	24%
λ Sciences physiques et industrielles.....	68%
λ Biotechnologie (biochimie et microbiologie)	8%

Q6 - NIVEAU DE DIPLOME LORS DE L'ACCÈS AU CORPS :

λ Supérieur long (Bac + 3 ou plus)	11%
λ Supérieur court (BTS -IUT)	20%
λ Niveau Bac	31%
λ Niveau CAP - BEP.....	33%
λ Non réponse.....	5%

MISSIONS

Q7 - Vous sentez-vous plutôt proche :

	Oui	Non	NR
λ De l'action pédagogique des enseignants	83%	16%	1%
λ Du soutien logistique, technique et de sécurité assuré par les autres personnels ATOSS	55%	43%	2%

Q8 - Considérez-vous que la préparation des produits, des expériences et des travaux pratiques doit être réservée aux seuls personnels de laboratoire et aux enseignants

λ Oui	97%
λ Non	3%

Q9 - Participez-vous à des activités de formation du centre académique de formation :

	Oui	Non	NR
• Comme formateur	8%	91%	1%
• Comme stagiaire	54%	46%	-

Q10 - Etes-vous membre de la commission d'hygiène et de sécurité :

λ Oui	7%
λ Non	92%
λ Non réponse.....	1%

Q11 - Exercez-vous des fonctions d'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) :

λ Oui	6%
λ Non	94%

**Les questions suivantes sont à poser au CORPS concerné
(cf. p.1 du questionnaire)**

- Technicien de laboratoire

BASE CONCERNES 10%

Q12 - Participez-vous à la réalisation des documents de cours ou de travaux pratiques

λ Oui	64%
λ Non	36%

Q13 - Participez-vous à la formation des personnels de laboratoire de catégorie C de votre établissement :

λ Oui	88%
λ Non	12%

Q14 - Assurez-vous des fonctions d'encadrement des autres personnels de laboratoire :

λ	Oui	90%
λ	Non	8%
λ	Non réponse.....	2%

→ *passer en Q.23*

● **Aide technique de laboratoire**

BASE CONCERNES 41%

Q15 - Participez-vous activement à la préparation des cours et travaux pratiques :

λ	Oui	80%
λ	Non	20%

Q16 - Intervenez-vous pendant les travaux pratiques :

λ	Oui	44%
λ	Non	56%

Q17 - Assurez-vous des fonctions d'encadrement d'autres personnels de laboratoire :

λ	Oui	75%
λ	Non	25%

→ *passer en Q.23*

● **Aide de laboratoire**

BASE CONCERNÉS 41%

Q18 - Participez-vous aux activités de nettoyage des locaux des laboratoires :

λ	Oui	74%
λ	Non	26%

Q19 - Participez-vous aux activités de maintenance et d'entretien des matériels et des surfaces de travail :

λ	Oui	95%
λ	Non → <i>passer en Q.23</i>	5%

BASE CONCERNES 39%

▶ **Q20 - Si oui, cela représente-t-il :**

λ	Moins de 20 % de votre activité	37%
λ	De 20 % à 50 % de votre activité.....	53%
λ	Plus de 50 % de votre activité.....	10%

→ *passer en Q.23*

● **Agent technique de laboratoire**

BASE CONCERNÉS 8%

Q21 - Considérez-vous que vos fonctions dans la réalité soient proches de celles d'aide de laboratoire

λ	Oui	83%
λ	Non	17%

Q22 - Quelle est la place des activités de nettoyage et d'entretien dans votre activité :

- λ Moins de 20 % de votre activité 22%
- λ De 20 % à 50 % de votre activité..... 48%
- λ Plus de 50 % de votre activité..... 30%

→ passer en Q.23

Reprise pour tous

Q23 - MODALITES D'ACCÈS AU CORPS ACTUEL : (une seule réponse possible)

- λ Concours externe → passer en Q.24..... 48%
- λ Concours interne → passer en Q.29 40%
- λ Examen professionnel → passer en Q.29 1%
- λ Liste d'aptitude → passer en Q.29 4%
- λ Détachement → passer en Q.30 2%
- λ Autre → passer en Q.31 5%

Les questions suivantes sont à poser selon les MODALITES D'ACCES (cf. Q.23)

• Vous êtes issu du concours externe

BASE CONCERNES 48%

Q24 - Dans quelle Académie avez-vous passé le concours ?

code

Q25 - En quelle année ?

Q26 - Avez-vous exercé une activité professionnelle autre que saisonnière avant l'obtention du concours externe ?

- λ Oui 76%
- λ Non → passer en Q.31 24%

▼ **BASE CONCERNÉS 36%**

Q27 - Si oui :

Quelle était votre activité professionnelle principale ? (1 seule réponse)

- λ Agent titulaire dans des fonctions de laboratoire au MEN..... 14%
- λ Agent non titulaire dans des fonctions de laboratoire au MEN..... 17%
- λ Agent non titulaire dans des fonctions non enseignantes au MEN..... 2%
- λ Agent non titulaire dans des fonctions enseignantes au MEN 1%
- λ Emploi jeune au MEN 1%
- λ C.E.S ou C.E.C. au MEN..... 7%
- λ Salarié(e) du secteur public (hors Education nationale) 6%
- λ Salarié(e) du secteur privé (préciser l'activité exercée) 44%
- λ Autre (préciser) 8%

Q28 - Combien de temps avez-vous exercé cette activité professionnelle avant votre recrutement dans le corps ? (1 seule réponse)

λ	Moins d'un an.....	6%
λ	1 an.....	21%
λ	2 ans	22%
λ	3 ans	12%
λ	4 ans.....	7%
λ	5 ans	6%
λ	6 ans	3%
λ	7 ans	2%
λ	8 ans et plus	20%

→ *passer en Q31*

- Vous êtes issu du concours interne , examen professionnel ou liste d'aptitude

BASE CONCERNÉS 45%

Q29 - Depuis combien d'années exercez-vous au ministère de l'Éducation Nationale avant nomination dans votre corps actuel :

Noter le nombre d'années 14,8 ans
 → *passer en Q31*

- Vous êtes détaché

BASE CONCERNÉS 2%

Q30 - L'intégration dans le corps constitue-t-elle un objectif pour vous :

λ	Oui	75%
λ	Non	25%

→ *passer en Q31*

REPRISE POUR TOUS

Q31 - Combien d'élèves différents suivent des cours dans lesquels vous participez à quelque titre que ce soit ? (préparation, maintenance, entretien)

Noter le nombre total d'élèves moyenne 466 élèves

Q32 - Quels sont, parmi les motifs suivants, les trois dans l'ordre qui ont le plus motivé votre choix de devenir personnel de laboratoire :

Classé en	<i>1er</i>	<i>2nd</i>	<i>3è</i>
λ <i>La vocation pour le service public</i>	5%	4%	4%
λ <i>L'intérêt pour le métier</i>	34%	15%	10%
λ <i>Exercer une fonction éducative</i>	9%	15%	10%
λ <i>L'autonomie dans le travail</i>	10%	18%	11%
λ <i>Garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée</i>	9%	9%	12%
λ <i>La perspective de carrière dans la filière</i>	2%	6%	6%
λ <i>La rémunération</i>	-	1%	1%
λ <i>La sécurité de l'emploi</i>	18%	18%	18%
λ <i>Le temps libre, les vacances</i>	2%	7%	15%
λ <i>Préparer des concours enseignants</i>	3%	2%	4%
λ <i>Autre (préciser)</i>	6%	3%	2%
λ <i>Non réponse</i>	1%	2%	6%

Q33 - D'autres raisons ont pu également conduire au métier de laboratoire. Pouvez-vous dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune des raisons suivantes :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	NSP (ne pas suggérer)
• C'est un métier où je suis venu par hasard	37%	20%	12%	30%	1%
• Ce type de métier était un débouché naturel de mes études	19%	22%	18%	40%	1%
• L'important était d'éviter le chômage	29%	25%	15%	29%	1%
• Il n'y avait pas de débouchés professionnels dans les secteurs qui m'intéressaient	18%	22%	21%	36%	2%

Q34 - Pour vous, le positionnement des personnels de laboratoire en catégorie B et C, a-t-il été un frein dans le choix du métier :

- λ Oui 21%
- λ Non 77%
- λ Non réponse..... 2%

Q35 - Auriez-vous aimé exercer un autre métier du Ministère de l'Éducation nationale, si vous n'aviez pas été recruté en qualité de personnel de laboratoire :

- λ Oui 50%
- λ Non → **passer en Q37** 50%

BASE CONCERNÉS 50%

Q36 - Si oui, lequel ? (1 seule réponse)

- λ Enseignant..... 52%
- λ Ingénieur..... 5%
- λ Ouvrier et technicien 13%
- λ Administratif..... 10%
- λ Éducation, orientation..... 4%
- λ Social ou santé..... 14%
- λ Non réponse..... 2%

Q37 - Avez-vous engagé récemment une démarche (formation, préparation de concours...) pour vous réorienter dans les prochaines années vers : *(plusieurs réponses possibles)*

	Oui	Non
λ Le secteur privé	3%	97%
λ Une fonction enseignante	7%	93%
λ Une fonction d'ingénieur	2%	98%
λ Une fonction ouvrière ou technique	10%	90%
λ Une fonction administrative	3%	97%
λ Une fonction d'éducation, d'orientation	2%	98%
λ Une fonction sociale ou de santé	2%	98%

Q38 - Considérez-vous la répartition des compétences entre personnel de laboratoire et personnel ouvrier et technique suffisamment claire :

	Oui	Non	NR
λ Dans l'absolu	51%	48%	1%
λ Dans la pratique de votre établissement	54%	45%	1%

Q39 - Envisagez-vous une mobilité géographique sans changer de fonction :

	Oui	Non
λ Dans l'académie	27%	73%
λ Hors de l'académie	20%	80%

Q40 - Seriez-vous prêt à une mobilité fonctionnelle vers :

	Oui	Non	NR
λ Des laboratoires de l'enseignement supérieur	55%	44%	1%
λ Des laboratoires de la recherche (type CNRS.....)	52%	48%	-

Q41 - Les métiers de laboratoire devraient-ils selon vous, être :

	Oui	Non	NR
λ Plus polyvalents ?	22%	77%	1%
λ Plus spécialisés ?	73%	26%	1%

Q42 - Les épreuves de concours sont-elles adaptées aux missions exercées dans votre corps :

λ Oui	50%
λ Non	47%
λ Non réponse.....	3%

Q43 - Les programmes des concours d'accès à votre corps doivent-ils être, selon vous :

λ	Profondément remaniés.....	22%
λ	Adaptés à l'évolution des programmes scolaires.....	63%
λ	Maintenus en l'état.....	12%
λ	Non réponse.....	3%

Q44 - Quelles ont été au cours de cette année scolaire les 3 principales difficultés que vous avez rencontrées :

	1er	2ème	3ème
λ L'éloignement (famille/région)	6%	2%	1%
λ Les problèmes de logement	2%	2%	1%
λ Les difficultés de préparation des TP	5%	5%	2%
λ Un manque de reconnaissance de votre travail	21%	10%	8%
λ Les relations avec les élèves	2%	2%	1%
λ Les relations avec les enseignants	4%	4%	4%
λ Les problèmes financiers (salaire, frais)	14%	15%	8%
λ Les trajets/distance établissement - domicile	8%	6%	4%
λ Les difficultés de gestion du temps	7%	8%	8%
λ Les conditions de travail (matériels, effectifs)	12%	15%	9%
λ Les problèmes d'organisation de vie privée (conjoint, enfant)	2%	4%	4%
λ Aucune (non cité)	11%	23%	45%
λ Autre (préciser)	6%	4%	4%
λ Non réponse	-	-	1%

Q45 - Quels ont été à l'inverse vos 3 principaux motifs de satisfaction :

	1er	2ème	3ème
λ Exercer un métier que j'aime	34%	8%	10%
λ L'autonomie dans le travail	22%	21%	11%
λ L'ambiance de travail	11%	12%	11%
λ relations avec les enseignants	8%	20%	12%
λ Le temps libre, les vacances	3%	7%	10%
λ L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	6%	5%	7%
λ Le contact avec les élèves	5%	12%	17%
λ Participer à la transmission des savoirs, des connaissances	7%	8%	8%
λ Exercer une fonction éducative	3%	4%	8%
λ Aucun (ne pas proposer)	1%	2%	6%
λ Autre (préciser)	-	1%	-

Q46 - S'agissant des élèves qui rencontrent des difficultés, avez-vous le sentiment de participer activement au soutien scolaire : (1 seule réponse possible)

λ	Beaucoup	5%
λ	Suffisamment	16%
λ	Insuffisamment	27%
λ	Très insuffisamment	42%
λ	Nsp (ne pas proposer)	9%
λ	Non réponse.....	1%

Q47 – Qu'est-ce qui a le plus changé depuis vos débuts ?

Q48 - Les règles d'hygiène et de sécurité sont-elles : (plusieurs réponses possibles) :

	Suffisamment connues			Suffisamment appliquées		
	oui	non	NR	oui	non	NR
λ Des élèves	33%	65%	2%	31%	66%	3%
λ Des enseignants	67%	32%	1%	58%	40%	2%
λ De vous	84%	16%	-	80%	19%	1%
λ Des autres personnels	48%	44%	8%	47%	43%	10%

Q49 – Dispositions à prendre pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité

Q50 - Vous sentez-vous personnellement en sécurité dans votre laboratoire :

λ Oui 77%
 λ Non 23%

Q51 - Les laboratoires et les salles de travaux pratiques sont-ils équipés aux normes de sécurité pour :

	Oui	Non	NR
• L'évacuation des solutions toxiques et dangereuses	45%	52%	3%
• La manipulation et le stockage des produits toxiques et dangereux en armoires ventilées	48%	50%	2%
• Le traitement des déchets	51%	47%	2%

Q52 - Pensez-vous que l'hygiène et la sécurité soient de votre responsabilité au sein du laboratoire :

λ Oui 82%
 λ Non → **passer en Q54** 17%
 λ Non réponse..... 1%

BASE CONCERNÉS 82%

Q53 - Si oui, pensez-vous que cette responsabilité doit être comptabilisée dans l'évaluation de vos compétences :

λ Oui 95%
 λ Non 5%

→ **passer en Q55**

BASE CONCERNÉS 17%

Q54 - Si non, qui est responsable :

	Oui	Non	NR
λ Le chef d'établissement	88%	11%	1%
λ Les enseignants	53%	45%	2%
λ L'ACMO (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)	54%	42%	4%

Reprise pour tous

Les techniques d'information et de communication ont beaucoup évolué et l'informatique a fait son entrée dans les laboratoires pour assister les enseignants et les élèves.

Q55 - Etes-vous utilisateur de solutions informatiques :

λ	Oui	82%
λ	Non	18%

Q56 - Assurez-vous le fonctionnement et la maintenance du matériel informatique :

λ	Oui	54%
λ	Non → <i>passer en Q58</i>	45%
λ	Non réponse.....	1%

BASE CONCERNÉS 54%

Q57 - Si oui, avez-vous reçu une formation :

λ	Oui	23%
λ	Non	77%

Q58 - Si la formation que vous avez acquise tout au long des années travaillées était validée, à quel niveau de diplôme cela correspondrait-il :

λ	Supérieur long (Bac + 3)	15%
λ	Supérieur court (BTS -IUT)	40%
λ	Niveau Bac.....	33%
λ	Niveau CAP - BEP.....	9%
λ	Non réponse.....	3%

Q59 - Pensez-vous qu'aujourd'hui une personne n'ayant reçu aucune formation initiale pourrait exercer en laboratoire :

λ	Oui	14%
λ	Non	85%
λ	Non réponse.....	1%

Q60 - D'après vous, quel est le niveau de formation initiale minimum requis pour exercer les fonctions qui sont les vôtres actuellement :

λ	Supérieur long (Bac + 3)	6%
λ	Supérieur court (BTS -IUT)	20%
λ	Niveau Bac.....	56%
λ	Niveau CAP - BEP.....	17%
λ	Non réponse.....	1%

Annexe 2
Liste des variables
et modalités par variables

LISTE DES VARIABLES

Nom des variables

Numéro de fichier	C *
Corps	N **
Depuis combien de temps	C
Grade	N
Affectation	N
Niveau d'exercice en collège (6e 5e)	N
Niveau d'exercice en collège (4e 3e)	N
Niveau d'exercice en lycée général ou technologique	N
Niveau d'exercice en lycée professionnel	N
Niveau d'exercice en STS	N
Niveau d'exercice en CPGE	N
Age	C
Sexe	N
Q1 Quelles sont les modalités actuelles de votre service	N
Q2 Depuis combien d'années exercez-vous dans cet établissement	C
Q3 A quand remonte votre dernière visite médicale professionnelle	N
Q4 Combien de personnels de labo exercent dans votre établissement	C
Q5 Spécialité pour les techniciens et aides techniciens de laboratoire	N
Q6 Niveau de diplôme lors de l'accès au corps	N
Q7-1 Vous sentez-vous proche de l'action pédagogique des enseignants	N
Q7-2 Vous sentez-vous proche du soutien logistique, technique, sécurité	N
Q8 Prépa produits, expériences doit être réservée personnel labo & enseignants	N
Q9-1 Activité de formation du centre académique de formation : formateur	N
Q9-2 Activité de formation du centre académique de formation : stagiaire	N
Q10 Membre de la commission hygiène et sécurité	N
Q11 Exercez-vous des fonctions d'ACMO	N
Q12 Participez-vous à la réalisation de documents de cours ou travaux pratiques	N
Q13 Participez-vous à la formation des personnels de labo de catégorie C	N
Q14 Assurez-vous des fonctions d'encadrement des autres personnels de laboratoire	N
Q15 Participez-vous préparation des cours & travaux pratiques	N
Q16 Intervenez-vous pendant les travaux pratiques	N
Q17 Assurez-vous fonctions d'encadrement des autres personnels de laboratoire	N
Q18 Participez-vous aux activités de nettoyage des locaux	N
Q19 Participez-vous activités maintenance/entretien matériels	N
Q20 Si oui, cela représente par rapport à votre activité	N
Q21 Vos fonctions dans la réalité sont proches d'aide laboratoire	N
Q22 Place des activités de nettoyage/entretien dans activité	N
Q23 Modalités d'accès au corps actuel	N
Q24 Dans quelle académie avez vous passé le concours	N
Q25 En quelle année	C
Q26 Activité professionnelle autre que saisonnière avant l'obtention du diplôme	N
Q27 Si oui quelle était votre activité professionnelle principale	N
Q28 Combien de temps avez-vous exercé cette activité avant l'entrée dans le corps	N
Q29 Depuis combien temps au MEN avant nomination dans le corps actuel	C
Q30 L'intégration dans le corps constitue-t-elle un objectif	N
Q31 Combien d'élèves différents sont aux cours dans lesquels vous participez	N
Q32-1 1er choix : motivation pour devenir personnel de laboratoire	N
Q32-2 2ème choix : motivation pour devenir personnel de laboratoire	N
Q32-3 3ème choix : motivation pour devenir personnel de laboratoire	N

* C : Continu (réponse à une question ouverte)

** N : Nominal (question fermée, un choix parmi plusieurs réponses)

Q33-1 Autres raisons : venu par hasard	N
Q33-2 Autres raisons : débouché naturel de vos études	N
Q33-3 Autres raisons : l'important était d'éviter chômage	N
Q33-4 Autres raisons : pas de débouché dans secteur intéresse qui vous intéresse	N
Q34 Positionnement des personnels labo en catégories B et C	N
Q35 Vous auriez aimé exercer un autre métier du MEN	N
Q36 Si oui lequel	N
Q37-1 Démarche réorientation secteur privé	N
Q37-2 Démarche réorientation fonction enseignante	N
Q37-3 Démarche réorientation fonction d'ingénieur	N
Q37-4 Démarche réorientation fonction ouvrière ou technique	N
Q37-5 Démarche réorientation fonction administrative	N
Q37-6 Démarche réorientation fonction éducation orientation	N
Q37-7 Démarche réorientation fonction sociale ou santé	N
Q38 -1 Répartition compétences perso labo & ouvrier claire : dans l'absolu	N
Q38 -2 Répartition compétences perso labo & ouvrier claire : dans la pratique	N
Q39-1 Envisagez-vous une mobilité géographique sans changer fonction dans académie	N
Q39-2 Envisagez-vous une mobilité géographique sans changer fonction hors académie	N
Q40-1 Prêt pour une mobilité fonctionnelle vers : labo enseignement	N
Q40-2 Prêt pour une mobilité fonctionnelle vers : labo recherche	N
Q41-1 Métiers de laboratoire devraient être : plus polyvalents	N
Q41-2 Métiers de laboratoire devraient être : plus spécialisés	N
Q42 Épreuves de concours adaptées aux missions exercées	N
Q43 Les programmes concours accès à votre corps doivent être	N
Q44-1ère difficulté rencontrée au cours de l'année	N
Q44-2ème difficulté rencontrée au cours de l'année	N
Q44-3ème difficulté rencontrée au cours de l'année	N
Q45-1er motif de satisfaction	N
Q45-2ème motif de satisfaction	N
Q45-3ème motif de satisfaction	N
Q46 Avez-vous le sentiment de participer activement au soutien scolaire	N
Q47 Qu'est ce qui a le plus changé depuis vos débuts	N
Q48-1.1 Règles d'hygiène & sécurité connues des élèves	N
Q48-1.2 Règles d'hygiène & sécurité connues des enseignants	N
Q48-1-3 Règles d'hygiène & sécurité connues de vous	N
Q48-1-4 Règles d'hygiène & sécurité connues des autres personnels	N
Q48-2.1 Règles d'hygiène & sécurité appliquées par les élèves	N
Q48-2.2 Règles d'hygiène & sécurité appliquées par les enseignants	N
Q48-2-3 Règles d'hygiène & sécurité appliquées par vous	N
Q48-2-4 Règles d'hygiène & sécurité appliquées par les autres personnels	N
Q49 Dispositions à prendre pour améliorer les conditions d'hygiène et sécurité	N
Q50 Vous sentez-vous personnellement en sécurité dans votre établissement	N
Q51-1 Labo équipés aux normes pour évacuation des solutions toxiques	N
Q51-2 Labo équipés aux normes pour manipulation des produits toxiques	N
Q51-3 Labo équipés aux normes pour le traitement des déchets	N
Q52 Hygiène & sécurité sont de votre responsabilité au sein du labo	N
Q53 Responsabilité doit être comptabilisée dans l'évaluation de vos compétences	N
Q54-1 Si non qui est responsable : chef établissement	N
Q54-2 Si non qui est responsable : enseignants	N
Q54-3 Si non qui est responsable : ACO	N
Q55 Êtes-vous utilisateur de solutions informatiques	N
Q56 Assurez-vous le fonctionnement & maintenance informatique	N
Q57 Si oui vous avez reçu une formation	N
Q58 Si formation validée, quel niveau de diplôme correspondrait	N
Q59 Personne n'ayant reçu aucune formation initiale pourrait-elle exercer	N
Q60 Niveau formation minimum pour exercer vos fonctions actuelles	N

Liste des modalités par variable

CORPS :

1. Technicien de laboratoire
2. Aide technique de laboratoire
3. Aide de laboratoire
4. Agent technique de laboratoire
5. Non réponse

GRADE :

1. 1^{er} grade (début)
2. 2^{ème} grade
3. 3^{ème} grade

AFFECTATION :

1. Collège (ou SEGPA)
2. Lycée
3. LP
4. Non réponse

NIVEAU(X) D'EXERCICE POUR TOUS LES NIVEAUX

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

AGE : variable continue valeur donnée en année

SEXE :

1. Homme
2. Femme

Q1

1. Temps plein
2. 90 %
3. 80 %
4. 70 %
5. 60 %
6. 50 %
7. Non réponse

Q2 - Variable continue valeur donnée en année

Q3

1. 1 an
2. 2 ans
3. 2 à 5 ans
4. Plus de 5 ans
5. Non réponse

Q4 - Variable continue valeur donnée en nombre de personnels

Q5

1. Biologie - géologie
2. Sciences physiques et industrielles
3. Biotechnologie (biochimie et microbiologie)
4. Non réponse

Q6

1. Supérieur long (Bac + 3 ou plus)
2. Supérieur court (BTS -IUT)
3. Niveau Bac
4. Niveau CAP - BEP
5. Non réponse

Q7.1, Q7.2

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q8

1. Oui
2. Non

Q9.1, Q9.2

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q10

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q11

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q12

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q13

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q14

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q15

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q16

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q17

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q18

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q19

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q20

1. Moins de 20 % de votre activité
2. De 20 % à 50 % de votre activité
3. Plus de 50 % de votre activité
4. Non réponse
5. Non concerné

Q21

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q22

1. Moins de 20 % de votre activité
2. De 20 % à 50 % de votre activité
3. Plus de 50 % de votre activité
4. Non réponse
5. Non concerné

Q23

1. Concours externe
2. Concours interne
3. Examen professionnel
4. Liste d'aptitude
5. Détachement
6. Autre
7. Non réponse

Q24 - Variable textuelle recodifiée en n° d'académie

Q25 - Variable continue valeur donnée en année

Q26

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q27

1. Agent titulaire dans des fonctions de laboratoire au MEN
2. Agent non titulaire dans des fonctions de laboratoire au MEN
3. Agent non titulaire dans des fonctions non enseignantes au MEN
4. Agent non titulaire dans des fonctions enseignantes au MEN
5. Emploi jeune au MEN
6. C.E.S ou C.E.C. au MEN
7. Salarié(e) du secteur public (hors Education nationale)
8. Salarié(e) du secteur privé (préciser l'activité exercée)
9. Autre (préciser)
10. Non réponse
11. Non concerné

Q28

1. 1 an
2. 2 ans
3. 3 ans
4. 4 ans
5. 5 ans
6. 6 ans
7. 7 ans
8. 8 ans et plus
9. Non réponse
10. Non concerné
11. Moins d'un an

Q29 - Variable continue valeur donnée en année**Q30**

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q31 - Variable continue valeur donnée en nombre d'élèves**Q32.1, Q32.2, Q32.3**

1. La vocation pour le service public
2. L'intérêt pour le métier
3. Exercer une fonction éducative
4. L'autonomie dans le travail
5. Garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée
6. La perspective de carrière dans la filière
7. La rémunération
8. La sécurité de l'emploi
9. Le temps libre, les vacances
10. Préparer des concours enseignants
11. Autre (préciser)
12. Non réponse

Q33.1, Q33.2, Q33.3, Q33.4

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt pas d'accord
4. Pas d'accord du tout
5. NSP (ne pas suggérer)

Q34

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q35

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q36

1. Enseignant
2. Ingénieur
3. Ouvrier et technicien
4. Administratif
5. Éducation, orientation
6. Social ou santé
7. Non réponse
8. Non concerné

Q37.1, Q37.2, Q37.3, Q37.4, Q37.5, Q37.6, Q37.7

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q38.1, Q38.2

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q39.1, Q39.2

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q40.1, Q40.2

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q41.1, Q41.2

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q42

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q43

1. Profondément remaniés
2. Adaptés à l'évolution des programmes scolaires
3. Maintenus en l'état
4. Non réponse

Q44.1, Q44.2, Q44.3

1. L'éloignement (famille/région)
2. Les problèmes de logement
3. Les difficultés de préparation des TP
4. Un manque de reconnaissance de votre travail
5. Les relations avec les élèves
6. Les relations avec les enseignants
7. Les problèmes financiers (salaire, frais)
8. Les trajets/distance établissement – domicile
9. Les difficultés de gestion du temps
10. Les conditions de travail (matériels, effectifs)
11. Les problèmes d'organisation de vie privée (conjoint, enfant)
12. Aucune (non cité)
13. Autre (préciser)
14. Non réponse

Q45.1, Q45.2, Q45.3

1. Exercer un métier que j'aime
2. L'autonomie dans le travail
3. L'ambiance dans le travail
4. Les relations avec les enseignants
5. Le temps libre, les vacances
6. L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
7. Le contact avec les élèves
8. Participer à la transmission des savoirs, des connaissances
9. Exercer une fonction éducative
10. Aucun (ne pas proposer)
11. Autre (préciser)
12. Non réponse

Q46

1. Beaucoup
2. Suffisamment
3. Insuffisamment
4. Très insuffisamment
5. NSP (ne pas proposer)

Q47 Variable textuelle**Q48.1.1, Q48.1.2, Q48.1.3, Q48.1.4 – Q48.2.1, Q48.2.2, Q48.2.3, Q48.2.4**

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q49 Variable textuelle

Q50

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q51.1, Q51.2, Q51.3

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q52

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q53

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q54.1, Q54.2, Q54.3

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q55

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q56

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q57

1. Oui
2. Non
3. Non réponse
4. Non concerné

Q58

1. Supérieur long (Bac + 3)
2. Supérieur court (BTS -IUT)
3. Niveau Bac
4. Niveau CAP – BEP
5. Non réponse

Q59

1. Oui
2. Non
3. Non réponse

Q60

1. Supérieur long (Bac + 3)
2. Supérieur court (BTS -IUT)
3. Niveau Bac
4. Niveau CAP – BEP
5. Non réponse

Annexe 3

Index des tableaux

Tableau 1 :	Les modalités actuelles de votre service	p.21
Tableau 2 :	Date de votre dernière visite médicale professionnelle.....	p.21
Tableau 3 :	Spécialité pour les techniciens et aides techniques de laboratoire	p.21
Tableau 4 :	Niveau de diplôme lors de l'accès au corps	p.22
Tableau 5 :	Corps intégré selon le niveau de diplôme lors de l'accès au corps	p.22
Tableau 6 :	Proximité vécue	p.24
Tableau 7 :	La préparation des produits, des expériences et des travaux pratiques doit être réservée aux seuls personnels de laboratoire et aux enseignants	p.24
Tableau 8 :	Participation à des activités de formation du centre académique de formation	p.24
Tableau 9 :	Membre de la commission d'hygiène et de sécurité	p.25
Tableau 10 :	Fonctions d'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)	p.25
Tableau 11 :	Participation à la réalisation des documents de cours ou de travaux pratiques	p.25
Tableau 12 :	Participation à la formation des personnels de laboratoire de catégorie C de votre établissement	p.25
Tableau 13 :	Assurez-vous des fonctions d'encadrement des autres personnels de laboratoire	p.25
Tableau 14 :	Participation active à la préparation des cours et travaux pratiques	p.26
Tableau 15 :	Intervention pendant les travaux pratiques	p.26
Tableau 16 :	Fonctions d'encadrement d'autres personnels de laboratoire	p.26
Tableau 17 :	Participation des aides de laboratoire aux activités de nettoyage des locaux des laboratoires	p.26
Tableau 18 :	Participation des aides de laboratoire aux activités de maintenance et d'entretien des matériels et des surfaces de travail	p.27
Tableau 19 :	Ces activités représentent	p.27
Tableau 20 :	Vos fonctions sont proches de celles d'un aide de laboratoire	p.27
Tableau 21 :	Place des activités de nettoyage et d'entretien dans votre activité	p.27
Tableau 22 :	Modalités d'accès au corps actuel	p.29
Tableau 23 :	Modalités d'accès au corps actuel selon le niveau de diplôme lors de l'accès au corps	p.29
Tableau 24 :	Stabilité géographique	p.30
Tableau 25 :	Année de passage du concours externe	p.30
Tableau 26 :	Exercice d'une activité professionnelle autre que saisonnière avant l'obtention du concours externe	p.30
Tableau 27 :	Activité professionnelle principale concernée	p.31
Tableau 28 :	Durée d'exercice d'une activité professionnelle avant votre recrutement dans le corps	p.31
Tableau 29 :	Durée d'exercice au Ministère de l'Education Nationale avant nomination ...	p.32
Tableau 30 :	L'intégration dans le corps constitue un objectif pour vous	p.32
Tableau 31 :	Les trois motifs dans l'ordre qui ont le plus motivé votre choix de devenir personnel de laboratoire	p. 34
Tableau 32 :	Les trois motifs les plus importants par corps (tableau établi à partir des moyennes pondérées par corps)	p.35
Tableau 33 :	D'autres raisons ont pu également vous conduire au métier de laboratoire (tous corps)	p.35
Tableau 34 :	Proportions d'interrogés de chaque corps à être tout à fait ou plutôt d'accord avec les motifs d'accès suivants	p.36
Tableau 35 :	Le positionnement des personnels de laboratoire en catégorie B et C, a-t-il été un frein dans le choix du métier	p.36
Tableau 36 :	Intérêt pour un autre métier du Ministère de l'Éducation nationale, si vous n'aviez pas été recruté en qualité de personnel de laboratoire	p.36
Tableau 37 :	Métiers exerçant une attractivité	p.37
Tableau 38 :	Principaux métiers attractifs par corps	p.37
Tableau 39 :	Intérêt pour un autre métier au Ministère de l'Education Nationale	p.37
Tableau 40 :	Démarche en cours (formation, préparation de concours...) pour vous réorienter dans les prochaines années vers	p.38

Tableau 41 :	Considérez-vous la répartition des compétences entre personnel de laboratoire et personnel ouvrier et technique suffisamment claire	p.38
Tableau 42 :	Accord pour une mobilité géographique sans changer de fonction	p.38
Tableau 43 :	Accord croisé pour une mobilité dans et hors Académie	p.39
Tableau 44 :	Mobilité géographique selon l'âge	p.39
Tableau 45 :	Acceptation d'une mobilité fonctionnelle vers	p.39
Tableau 46 :	Evolution des métiers de laboratoire	p.40
Tableau 47 :	Adaptation des épreuves de concours aux missions exercées dans votre corps	p.40
Tableau 48 :	Adaptation reconnue des épreuves de concours selon la modalité d'accès à son corps actuel	p.40
Tableau 49 :	Changements souhaités des programmes des concours d'accès à votre corps	p.41
Tableau 50 :	Les 3 principales difficultés rencontrées, tous corps confondus	p.41
Tableau 51 :	Vos 3 principaux motifs de satisfaction	p.42
Tableau 52 :	Degré de participation au soutien scolaire	p.42
Tableau 53 :	Proportion par corps estimant participer insuffisamment au soutien scolaire	p.42
Tableau 54 :	Connaissance et application des règles d'hygiène et de sécurité	p.48
Tableau 55 :	Ressenti de sécurité dans votre laboratoire	p.51
Tableau 56 :	Proportion d'interrogés à estimer que les laboratoires et les salles de travaux pratiques ne sont pas équipés aux normes de sécurité	p.51
Tableau 57 :	Responsabilité souhaitée en matière d'hygiène et de sécurité	p.52
Tableau 58 :	Souhait de comptabilisation de cette responsabilité dans l'évaluation de vos compétences	p.52
Tableau 59 :	Autre responsable	p.52
Tableau 60 :	utilisateur de solutions techniques	p.54
Tableau 61 :	Assure le fonctionnement et la maintenance du matériel informatique	p.54
Tableau 62 :	Si oui, formation reçue	p.54
Tableau 63 :	Diplôme estimé suite à la formation acquise	p.54
Tableau 64 :	Niveau de diplôme estimé suite à la formation acquise, en fonction du niveau de diplôme lors de l'accès au corps	p.55
Tableau 65 :	Perception de la capacité d'une personne sans formation initiale	p.55
Tableau 66 :	Niveau de formation initiale minimum requis pour exercer vos fonctions actuelles	p.55
Tableau 67 :	Niveau de formation initiale minimum estimé selon le niveau de diplôme lors de l'accès au corps	p.56